



LES PROGRAMMES
D'ACCESSION
À LA PROPRIÉTÉ

RENDRE SAINT-GERVAIS
PLUS ACCESSIBLE
À TOUS

UNE APPLICATION
IPHONE OFFICIELLE
ÉTÉ ET HIVER

LE PROJET
DU NOUVEAU REFUGE
DU GOÛTER

Le journal d'informations municipales des Saint-Gervolains // **ÉTÉ 2010**
PROJECTIONS
La Montagne à l'État Pur

N° **13**

Les grands chantiers de Saint-Gervais

Le Pôle Éducatif et Sportif, le pont de contournement,
le Spa des Thermes, la toiture solaire de la patinoire



➤ INTERCOMMUNALITÉ, IL EST VENU LE TEMPS D'OSER



C'est un peu comme le climat avec ses poussées de fièvre, ses discours alarmistes et contradictoires, le sujet de l'intercommunalité fait épisodiquement la une de la presse au rythme des discussions sur les futures réformes des collectivités territoriales, sans compter qu'au lieu de réunir, ce débat est un bon activateur de divisions et de rivalités.

Comme il se doit, la plupart des élus concernés s'empressent donc de discourir, jurant à qui veut l'entendre qu'il n'est point de salut sans intercommunalité et se disant prêts à signer sans délai la charte de cette structure administrative et politique supplémentaire tout en souhaitant ardemment mais secrètement que ce

jour n'arrive jamais !

L'intercommunalité au Pays du Mont-Blanc est le parfait reflet de cette situation.

Créé en 1978, le Sivom du Pays du Mont-Blanc* s'illustre par le peu de motivation des représentants des Communes pour partager les grands enjeux, à moins qu'il n'existe pas ou peu d'enjeux à partager à 14 Communes.

En plus de 30 ans seuls quelques dossiers ont vu le jour, chenil, conteneur à cadavres d'animaux, aires de passage des gens du voyage... Les élus s'accordant toutefois pour faire réaliser de nombreuses études à grands frais rarement suivies de réalisations... L'organisation des transports scolaires, délégation obligatoire confiée par le Conseil général, étant quasiment la seule illustration du rôle du Sivom retenue par la population.

Même si régulièrement quelques effets d'annonce donnent l'illusion que de grands sujets font débats ou que les élus s'en préoccupent, on ne peut que dresser un constat d'échec : ce qui a été impossible pendant 30 ans ne va pas devenir subitement réalisable. Il n'y aura pas de « miracle politique » au Pays du Mont-Blanc.

Il serait cependant réducteur de faire croire que cette situation est le fruit ou la responsabilité d'incompatibilités politiques ou personnelles. Si certains ont tenté de le faire, poursuivant probablement d'autres desseins, ce n'est qu'illusion. J'ai pour ma part souhaité ne plus participer à ce simulacre de partage et aux grandes messes de bonnes intentions. Si l'intercommunalité se résume à cela, il n'est pas utile d'y consacrer plus de temps.

Par contre il existe une place pour mener à bien sur des territoires plus vastes que celui d'une seule Commune des projets adaptés à des vallées ou qu'il serait difficile de réaliser seul. La pertinence du territoire de la Communauté de Communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc, créée début 2010, en est l'illustration.

Il est cependant impossible de réussir un tel projet s'il n'est pas tenu compte du besoin de proximité des habitants, de la diversité de nos territoires de montagne et des limites fixées par le relief mais aussi que construire ensemble doit rimer avec efficacité, économie et non pas avec dépenses et structures nouvelles.

Mais jamais rien ne pourra se faire s'il n'est pas admis par tous :

- que les mariages forcés ou arrangés sont naturellement voués à l'échec,
- que tout ne se partage pas,
- que le partage est plus facile entre pauvres qui ont tout à gagner en s'unissant mais beaucoup plus difficile à imaginer entre riches qui ont peur d'être dépossédés,
- qu'il n'existe pas de partage sans respect de ses partenaires,
- qu'il est difficile de partager le pouvoir.

Depuis des décennies, de nombreux penseurs politiques essaient de modifier l'organisation administrative française. Le Général de Gaulle a lui-même chuté sur son envie de régionalisation dont le concept existe encore mais dans lequel, 40 ans après, les Français ne s'identifient toujours pas.

D'un côté on raille sur le nombre important de Communes en France, d'un autre les mêmes recommandent avec insistance aux élus de créer des intercommunalités qui seront en fait de supercommunes avec nouveaux élus, nouvelles indemnités, nouveaux fonctionnaires.

Mais si une fois pour toute on acceptait ce que la France est, différente des autres pays par son histoire, sa géographie, sans avoir besoin de perdre son identité pour ressembler aux voisins européens.

Si enfin on avait un peu plus de courage politique en proposant simplement de redécouper le territoire de nos Communes pour l'adapter aux évolutions de son aménagement en veillant bien évidemment à ce que chaque partie du territoire conserve son identité, son autonomie sur le modèle des arrondissements de ville.

On éviterait une nouvelle couche au mille-feuille, des dépenses supplémentaires, tout en gagnant en efficacité.

Peut-être qu'alors la France aurait une longueur d'avance.

Mais ce n'est bien sûr qu'un rêve. ■

Jean-Marc PEILLEX,

Maire et Conseiller général du Canton de Saint-Gervais

*Devenu Syndicat Mixte du Pays du Mont-Blanc depuis la création de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc.

PROJECTIONS

SOMMAIRE

| | |
|-----------------|-------|
| Éditorial | 2 |
| Quatrième fleur | 3 |
| Accessibilité | 4 |
| Finances | 5 |
| Grands Projets | 6 - 7 |
| Événements | 8 |
| Culture | 9 |
| Montagne | 10-11 |
| Sport | 12 |
| Vie Locale | 13 |
| Actualités | 14-15 |
| État civil | 16 |



N°13 //
ÉTÉ 2010

Directeur de publication : Jean-Marc PEILLEX

Administration : Elsa RICHE

Comité de rédaction :

Mathieu BATAIS, Marie-Christine DAYVE, Daniel DENERI, Nathalie DESCHAMPS, Renaud DUQUY-NICOUD, Marie-Christine FAVRE, Fédération Française des Clubs Alpins de Montagne, Bénédicte GAY, Jean-Charles GIROUD, Claire GRANDJACQUES, Gabriel GRANDJACQUES, Joël JIGUET, Manon REVEL, Elsa RICHE, Bernard SEJALON, Titi TUAZ, Jean VILLEMEN

Avec le concours de tous les services municipaux

Crédits photos :

Pascal ALEMANY, Aline BEAUREPAIRE, Sébastien COSSON, Murielle DA COSTA, Edwige DE FRANCE, Fabienne DELLATRE, DIETMAR FEICHTINGER Architectes, Géo DORIVAL, Ecole de musique de Saint-Gervais, Fédération Française des Clubs Alpins de Montagne, Camille GARO, Gabriel GRANDJACQUES, Jean-Marie GUEYE, KAVIUK, Loisirs Assis Evasion, Mairie de Saint-Gervais, Gaston MULLER, Musique et Patrimoine, Isabelle NEVEJANS, Office de Tourisme de Saint-Gervais, Catherine RICHARD, SEMCODA, Ski Club de Saint-Gervais, Thermes de Saint-Gervais, Vianney THIBAUT-Agence Zoom, X

Impression : Imprimerie Plancher

Conception / réalisation : Scoop Communication

Informations légales :

ISSN : 1266-6866

Dépôt légal à parution

8 500 exemplaires

Imprimé sur du papier aux normes PEFC

issu de forêts gérées durablement

Emballage en plastique biodégradable à base d'amidon de maïs



Erratum

Dans le précédent numéro de *Projections*, une erreur s'est glissée dans un article en bas de la page 3. Il s'agissait bien sûr de Jean-Christophe Rufin et non de Jean-Claude. Toutes nos excuses à l'intéressé.

REMISE OFFICIELLE DE LA 4^e FLEUR À PARIS



Jean-Marc PEILLEX, Nathalie DESCHAMPS, le Sénateur Pierre HÉRISSEON et le Député Marc FRANCINA lors de la cérémonie

La cérémonie officielle de remise des prix du « Concours des Villes et Villages Fleuris » a eu lieu mercredi 3 mars 2010 au Pavillon d'Armenonville à Paris. C'est à cette occasion

que Saint-Gervais, ainsi que trois autres communes lauréates, ont reçu officiellement, en présence de Hervé NOVELLI, Secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes

Entreprises, du Tourisme et des Services et de la Consommation, la 4^e fleur.

Une délégation officielle de la Commune, composée de Jean-Marc PEILLEX, Maire et Conseiller général du Canton, Nathalie DESCHAMPS, Adjointe au Maire déléguée à la vie locale, Marc SIROP, Directeur des Services Techniques, Bernard MUGNIER, Responsable du Centre Technique Municipal, et Thierry NICOLELLO, Responsable des Espaces Verts et récemment victime d'un grave accident du travail, à qui nous pensons tout particulièrement en ces moments difficiles, s'est donc rendue sur place pour recevoir cette récompense attendue.

En 2009, 11 603 communes ont fait acte de candidature au Concours des Villes et Villages Fleuris, soit 33 % des communes existantes. Seules 4 d'entre elles ont reçu la 4^e fleur et rejoint le cercle fermé des 205 communes aux quatre fleurs. C'est l'ensemble de la politique de développement de la commune qui est aujourd'hui récompensé et qui conforte la municipalité dans ses actions pour l'amélioration du cadre de vie. L'implication des services communaux, des élus mais aussi les efforts de toute la population sont pour beaucoup dans cette consécration. ■



LA MONTAGNE, ATOUT OU CONTRAINTÉ POUR LA VALORISATION PAYSAGÈRE ? INTERVIEW DE JEAN-MARC PEILLEX

Le contexte montagnard constitue-t-il un atout ou une contrainte dans votre démarche de valorisation paysagère ?

La situation géographique de la commune de Saint-Gervais est très particulière par son importante dénivellée. L'altitude varie entre 580 mètres au plus bas et 4 810,45 mètres puisque le sommet du Mont-Blanc est situé sur notre territoire. Dans ces conditions, la mise en œuvre d'une politique de valorisation paysagère pourrait apparaître comme une contrainte au regard de la disparité des contextes à traiter. En réalité, cette contrainte s'est révélée positive.

Les conditions très spécifiques de votre territoire participent-elles à renforcer votre identité ?

La valorisation de chacune des identités géographiques a précisément été notre axe de travail. À chaque niveau d'altitude correspondent des structures d'habitats très spécifiques qui se sont construites en cohérence avec les activités locales. À 580 mètres, le bourg du Fayet s'est développé autour des axes de communication de la vallée. Sa situation en fait le cœur des principales activités économiques. L'aménagement paysager correspond à ceux des espaces urbains. Un peu plus haut, à 850 mètres, le bourg de Saint-Gervais, chef-lieu de la commune, se caractérise par un riche patrimoine culturel et architectural de l'époque thermale. Les aménagements ont été réalisés pour inviter les visiteurs



à déambuler dans les rues. Le fleurissement est présent et soigné. Entre 850 et 1 400 mètres, l'habitat traditionnel s'est constitué en hameaux dispersés autour d'activités à l'origine agricoles. Aujourd'hui, l'intervention paysagère de ces espaces devenus résidentiels reste légère et consiste à valoriser l'écrin naturel. Enfin, le dernier visage de Saint-Gervais est le village très authentique de Saint-Nicolas de Véroce. Situé à 1 200 mètres d'altitude, il s'est développé autour d'une activité ancestrale de pastoralisme. Son nom vient des aulnes verts très envahissants qui étaient alors défrichés par les éleveurs pour faire paître leur bétail. Aujourd'hui, la commune doit entretenir une partie de ces alpages pour pérenniser

l'activité. L'aménagement paysager de ce petit village reste discret et le mobilier est ici choisi en fonction du caractère montagnard du lieu.

Comment cette valorisation identitaire se met-elle en œuvre concrètement ?

La personne en charge du service des espaces verts est un enfant du pays qui connaît bien le milieu et qui est très attaché à la valorisation de son territoire. Pour des raisons à la fois économiques, esthétiques, environnementales ou tout simplement de bon sens, il a à cœur d'utiliser la bonne plante au bon endroit. Le végétal, tout comme l'ensemble des matériaux qui composent l'espace public, sont choisis en fonction des caractéristiques de chaque lieu. En montagne, les ressources minérales à l'origine des constructions sont très contrastées d'un versant à l'autre. Nous essayons donc de respecter ces spécificités très locales pour ne pas choquer la perception que l'on peut avoir des espaces. Toute notre politique de valorisation du territoire est basée sur le principe du respect de l'histoire et du contexte environnemental. C'est ainsi que, dans la mesure du possible, nous essayons de privilégier l'origine locale des matériaux et des végétaux.

Interview réalisée par le CNVVF (Conseil National des Villes et Villages Fleuris) pour l'ouvrage Aménager avec le végétal, pour des espaces verts durables, éditions du CERTU

RENDRE LE TERRITOIRE DE SAINT-GERVAIS ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE



Le territoire montagnard n'est pas des plus faciles à rendre accessible à tous. Pourtant, Saint-Gervais s'est lancée depuis plusieurs années dans une amélioration des conditions d'accueil au niveau de sa voirie, de ses bâtiments publics et de son offre d'activités. Elle possède une commission d'accessibilité dont l'objectif principal concerne la préconisation des améliorations à apporter pour les personnes à mobilité réduite. Par « *personne à mobilité réduite* », on désigne entre autres les personnes qui ont des difficultés pour se déplacer, les personnes handicapées souffrant de handicaps sensoriels et intellectuels et celles en fauteuil roulant, les personnes transportant des bagages lourds, les personnes âgées, les femmes enceintes et les parents avec des enfants et des poussettes.

La commission d'accessibilité

La loi du 11 février 2005 « *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* » stipule que toute commune de plus de 5 000 habitants doit être dotée d'une commission d'accessibilité. La commune est chargée d'établir un état des lieux des conditions d'accessibilité de la voirie, des espaces publics et des transports. Elle fournit chaque année un rapport qui est étudié en conseil municipal et qui donne des préconisations pour améliorer l'accessibilité. La commission accessibilité de Saint-Gervais est composée d'élus et d'associations d'usagers. « *La commune*

de Saint-Gervais a été une des premières à créer une commission d'accessibilité au Pays du Mont-Blanc et a toujours tenu compte dans ses aménagements des difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite, et ce malgré la topographie contraignante du territoire », précise Frédéric BOUNIOL, Directeur de l'Association Loisirs Assis Évasion et membre de la commission d'accessibilité. « *Elle sollicite régulièrement le Syndicat Mixte du Pays du Mont-Blanc pour anticiper l'accessibilité lors des réaménagements effectués sur la Commune.* »

Les obligations de la Commune en matière d'accessibilité de ses voiries

Toutes les communes ont dû établir un Plan de mise en Accessibilité des Voiries et Espaces publics (PAVE) dont l'objectif est de fixer les dispositions nécessaires pour rendre accessible aux personnes à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement d'automobiles situées sur leur territoire. Les résultats de cette étude, réalisée par les Architectes du Paysages pour Saint-Gervais, ont été remis à la Commune au mois d'avril. Ils montrent que, depuis plusieurs années, la commune a su intégrer, lors de ses aménagements divers, les contraintes liées à l'accessibilité. Actuellement, Saint-Gervais répond correctement à la plupart des normes du PAVE qui concernent tous les équipements de voiries : places de parking réservées, passages piétons, trottoirs, feux de signalisation, accès aux bâtiments publics, etc.

Les bâtiments publics

Les communes ont également l'obligation de prévoir un « *diagnostic accessibilité des Établissements Recevant du Public* » (ERP). C'est chose faite pour Saint-Gervais à travers le rapport remis à la Commune par l'entreprise lyonnaise Soléus le 25 janvier dernier. La nouvelle bibliothèque de Saint-Gervais, le Pôle Vie Locale, les églises de Saint-Gervais et de Saint-Nicolas sont quelques exemples de bâtiments déjà aux normes. Ce sera également le cas pour tous les projets en cours et à venir.

Les transports en commun

Ils n'échappent pas à la règle et les véhicules Facilibus de la Commune sont

accessibles aux personnes à mobilité réduite comme aux personnes malvoyantes ou malentendantes. Une rampe permet l'accès des fauteuils ou des poussettes et les consignes et noms des arrêts sont donnés à la fois par écrit sur un écran et par oral grâce à un haut-parleur installé dans le véhicule.

Les activités aussi deviennent plus accessibles

Plusieurs initiatives ont vu le jour en 2010 pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite aux activités de la Commune, en voici quelques exemples :

- L'équipe de France handiski a pu s'entraîner à Saint-Gervais en février dernier en vue des Jeux paralympiques de Vancouver et une animation a été organisée au Bettex dans ce cadre pour faire découvrir l'équipe.
- Une autre initiative de la Commune permet actuellement à la seule équipe de curling en fauteuil du département de pouvoir s'entraîner à la patinoire. Venant de Cluses, du Grand-Bornand et de Nangy, les trois membres de l'équipe ont récemment remporté le challenge de France de la discipline. Le soutien de la Commune, du personnel de la patinoire et de Jacky Petit, le référent technique, a certainement contribué à ce résultat.
- Toujours à la patinoire, l'Association Loisirs Assis Évasion, aidée par la GMF, a permis à Saint-Gervais de se doter d'une luge de hockey à destination des personnes à mobilité réduite. Dans le même temps, une rampe d'accès a été aménagée pour faciliter l'accès de tous à la piste de patinage.
- Enfin, le 27 juin, dans le cadre d'un partenariat avec le Comité Handisport de Haute-Savoie et l'Association Loisirs Assis Évasion, Saint-Gervais a accueilli une partie des épreuves du Raid Handisport Savoie Mont-Blanc 2010.

Ces quelques actions ne sont certes qu'une goutte d'eau par rapport aux besoins existants mais ils contribuent déjà fortement à améliorer les choses petit à petit. La Commune ne s'arrêtera donc pas là et poursuivra son engagement tout au long du mandat de l'équipe municipale actuelle. ■



23 février 2010 : remise officielle d'une luge de « hockey assis » à la patinoire en présence de membres de l'association Loisirs Assis Évasion, de représentants de la GMF, de l'équipe de curling en fauteuil, de représentants du Comité Handisport Haute-Savoie et du Comité Départemental Olympique et Sportif et de Jean-Marc PEILLEX, Maire et Conseiller général du canton de Saint-Gervais.

Les véhicules Facilibus sont accessibles à tous comme l'indiquent les pictogrammes visibles sur les véhicules



LOISIRS ASSIS ÉVASION

L'objectif de cette association est de permettre aux personnes à mobilité réduite la pratique d'activités de pleine nature en montagne au sein d'une structure spécialisée. Parmi les sports « *accessibles* » on trouve : le ski (assis ou en tandem), la randonnée (le fauteuil tout-terrain, la joëlette), le parapente (en solo ou biplace), le rafting ou bien

l'escalade. Dynamique et novatrice, elle a récemment développé en partenariat avec l'entreprise Tessier, un nouveau concept pour permettre aux personnes lourdement handicapées ou dépendantes d'accéder à la randonnée en montagne : le Cimgo. Installé dans un siège baquet monté sur des roues tout-terrain, le passager se laisse guider par

le pilote qui l'emmène sur les chemins de randonnée. Toutes ces activités sont bien entendu encadrées par des professionnels spécialisés. L'Association se donne également pour but de favoriser les relations et les échanges entre les personnes à mobilité réduite et de sensibiliser à l'accessibilité en montagne et en stations, notamment au travers de l'accès aux domaines skiables. www.loisirs-assis-evasion.com



Le Cimgo

Le total des investissements du budget ville pour l'année 2010 est de 11 019 000 €, dont 5 464 000 € financés par l'emprunt. La différence, qui représente 5 555 000 €, est « autofinancée », c'est-à-dire financée notamment par la capacité d'épargne de la Commune dégagée sur sa section de fonctionnement.

Le recours à l'emprunt est réservé aux opérations importantes, structurantes à l'instar du Pôle Éducatif et Sportif, du pont de contournement ou de la réhabilitation de la patinoire. La Commune n'a cessé de réduire son endettement depuis 2001 : il a diminué de près de 48 % comme l'atteste le tableau ci-dessous.

| | 2002 | 2010 |
|--|--------------|--------------|
| Encours de la dette au 1 ^{er} janvier | 25 835 334 € | 13 443 115 € |

En plus du budget investissement ville, il y a aussi deux budgets distincts pour les travaux nouveaux concernant l'eau et l'assainissement :

- Budget investissement service de « l'eau » : 516 000 €
- Budget investissement service de « l'assainissement » : 242 000 €

Ratios réglementaires du compte administratif 2009 et du budget primitif 2010

| | CA09 | BP10 | Moyennes nationales par habitant* |
|------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|
| | Valeurs communales par habitant | Valeurs communales par habitant | |
| Dépenses réelles de fonctionnement | 2 643,57 € | 2 356,38 € | 2 099,00 € |
| Produits des impositions directes | 1 680,12 € | 1 673,81 € | 1 142,00 € |
| Recettes réelles de fonctionnement | 3 448,40 € | 3 080,20 € | 3 018,00 € |
| Dépenses d'équipement brut | 1 265,38 € | 2 648,74 € | 1 179,00 € |
| Encours de la dette | 2 341,19 € | 2 341,19 € | 2 967,00 € |
| Dotation globale de fonctionnement | 506,06 € | 512,70 € | 568,00 € |

*Source DGCL, stations de sports d'hiver

Les présents ratios, exprimés en euros par habitant, sont issus du budget primitif 2010 et du compte administratif 2010 et réalisés pour l'exercice 2009 et obligatoires pour les communes de plus de 3 500 habitants. Ils permettent de comparer les valeurs communales respectivement prévisionnelles pour l'exercice 2009 à celles des communes de stations de sports d'hiver fournies par la direction générale des collectivités locales. Le chiffre de la population communale à partir duquel les ratios sont calculés est issu du dernier recensement INSEE fixé à 5 742 habitants.

Comprendre les taux communaux d'imposition

Le Conseil municipal s'est attaché à diminuer les impôts* des Saint-Gervolains. Ainsi, le taux communal des taxes d'habitation, foncières (bâti et non bâti) et professionnelles a diminué de 4,95 % en huit ans (2002-2009). Malgré cet effort que peu de communes ont eu à cœur de réaliser, le montant de l'impôt à payer a augmenté par la conjugaison de plusieurs phénomènes :

- la décision par l'État d'augmenter les valeurs des bases locatives,
- la hausse des taux des autres collectivités territoriales que sont le Département (+ 3 % environ sur 8 ans pour la taxe d'habitation), la Région (+ 26 % environ) et le Syndicat Mixte du Pays du Mont-Blanc (+ 39 % environ).

Exemple : pour un couple avec un enfant, habitant une surface moyenne d'environ 80 m² à Saint-Gervais, la taxe d'habitation est passée de 541 € en 2002 à 642 € sans que la commune n'augmente son taux.

Taux des quatre taxes année par année :

| Taxe | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|--------------------|----------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|----------------|
| d'Habitation | 15,53 % | 15,53 % | 14,99 % | 14,96 % | 14,92 % | 14,80 % | 14,76 % | 14,76 % | 14,76 % |
| Foncier Bâti | 19,76 % | 19,76 % | 19,07 % | 19,04 % | 18,98 % | 18,83 % | 18,78 % | 18,78 % | 18,78 % |
| Foncier non Bâti | 46,66 % | 46,66 % | 45,04 % | 44,95 % | 44,82 % | 44,47 % | 44,35 % | 44,35 % | 44,35 % |
| Professionnelle ** | 21,04 % | 21,04 % | 20,31 % | 20,27 % | 20,21 % | 20,05 % | 20,00 % | 20,00 % | 20,00 % |

*Le montant de la part communale de votre impôt est égal à la base multipliée par le taux communal

**En 2010, c'est le taux relais de la cotisation foncière des entreprises

Subventions aux associations : malgré les contraintes budgétaires liées à la situation économique, le Conseil municipal a décidé de maintenir en 2010 le même niveau de subvention aux associations que les années précédentes.

Budget investissement ville 2010

| | |
|--|--------------|
| MONTANT DES TRAVAUX NOUVEAUX | 11 019 000 € |
| GRANDS PROJETS | 8 479 000 € |
| Patinoire : réfection toitures et peintures | 3 700 000 |
| Pont de contournement | 1 877 000 |
| Presbytère de Saint-Nicolas | 930 000 |
| Maîtrise d'ouvrage du Pôle Éducatif et Sportif | 1 357 000 |
| Réhabilitation Château de Haute-Tour | 300 000 |
| Réhabilitation du Centre Aéré du Fayet | 285 000 |
| Divers | 30 000 |
| DIVERS | 573 000 € |
| Subventions remontées mécaniques | 400 000 |
| Informatique et site Internet | 140 000 |
| Matériel crèche, halte-garderie, bibliothèque | 7 000 |
| Divers | 26 000 |
| VOIRIE | 371 000 € |
| Cimetière : mise en place six caveaux, réhabilitation columbarium et création du jardin du souvenir | 55 000 |
| Modification du sens de circulation et aménagement du Parc Thermal | 100 000 |
| Liaison piétonne parvis de l'église - parking de la Comtesse | 90 000 |
| Escaliers du Bettex | 11 000 |
| Travaux réseaux secs et pluvial Les Pratz | 95 000 |
| Divers | 20 000 |
| BÂTIMENTS | 364 000 € |
| Reconstruction de l'ancien refuge de Tête Rousse au Col de Voza | 100 000 |
| Mise en conformité de la cantine | 20 000 |
| Mise en conformité électrique des bâtiments communaux | 10 000 |
| Travaux de réagréage du parking souterrain | 20 000 |
| Réhabilitation du bâtiment et création de la bibliothèque de Saint-Nicolas | 60 000 |
| MJC : remplacement des fenêtres, du sol de la régie et création pièce rangement | 16 000 |
| Mobilier Mairie | 8 000 |
| Rénovation toilettes publiques impasse de Morges | 30 000 |
| Alpage : travaux La Venaz et Grand Montaz | 23 000 |
| Divers | 77 000 |
| URBANISME | 250 000 € |
| Enveloppe acquisitions | 150 000 |
| Enveloppe subventions urbanisme | 100 000 |
| MATÉRIEL | 205 000 € |
| Remplacement dameuse de ski de fond | 120 000 |
| Achat 2 véhicules 4x4 | 28 000 |
| Achat débroussailleuse frontale | 22 000 |
| Remplacement divers matériel espaces verts | 25 000 |
| Divers | 10 000 |
| TRAVAUX SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE SELEQ | 170 000 € |
| PROGRAMME ENROBÉS | 167 000 € |
| Le Clos de la Côte du Parc, Route de Vorasset, Route de Cupelin (secteur Pierre Plate), Chemins Bonnant et Tennis, Le Freney | 167 000 |
| PROGRAMME ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF | 129 000 € |
| 3 conteneurs semi-enterrés Fayet du milieu | 30 000 |
| 4 conteneurs Côte du Parc | 55 000 |
| Divers | 44 000 |
| INSTALLATIONS SPORTIVES | 105 000 € |
| Patinoire | 58 000 |
| Piscine | 15 000 |
| Tennis | 9 000 |
| Jeux enfants : travaux et achat | 13 000 |
| Création piste de luge | 10 000 |
| ENVELOPPES TRAVAUX COURANTS | 72 000 € |
| Voirie, géomètre, bâtiments, mobilier urbain, débroussaillage et forêt communale | |
| AMÉNAGEMENT PISTES ET CHEMINS DE MONTAGNE | 51 000 € |
| Réhabilitation chemin Mont Lachat, Les Rognes... | 22 000 |
| Aménagement d'un chemin à thème | 10 000 |
| Divers | 19 000 |
| SIGNALISATION | 31 000 € |
| PROGRAMME BARRIÈRES DE SÉCURITÉ | 20 000 € |
| ESPACES VERTS | 19 000 € |
| MATÉRIEL MANIFESTATION | 13 000 € |

LE PÔLE ÉDUCATIF ET SPORTIF

Les futurs bâtiments, résolument modernes et écologiques, seront construits tout de bois et de verre.

En 2005-2006, le projet d'une nouvelle école pour remplacer l'école vieillissante du centre bourg de Saint-Gervais avait été lancé. Le projet a depuis bien évolué, de son emplacement jusqu'aux équipements qu'il comprendra. Compte tenu de l'état lui aussi vétuste de la piscine, un espace dédié à la fois au sport et à l'éducation a été envisagé et fait l'objet d'un concours d'architectes. Sur la quarantaine de projets proposés, les trois plus pertinents ont été retenus pour des études plus approfondies. Au final, c'est le cabinet d'architectes franco-autrichien DIETMAR FEICHTINGER qui a été retenu pour son projet particulièrement bien intégré au paysage et respectueux de l'environnement.

Le nouveau Pôle Éducatif et Sportif verra

Les cours d'école accueilleront les enfants en pleine nature tout comme la nouvelle crèche



La piscine comprendra 4 bassins : un grand bassin de 25 mètres pour nager, un petit bain, un bassin destiné aux tout-petits et un bassin de détente situé à moitié à l'intérieur, à moitié à l'extérieur pour profiter de la vue.

le jour sur la route des Contamines à l'emplacement de l'actuel Sporting Club. Depuis la patinoire, il sera situé à 400 mètres à pied en suivant le sentier du Val Montjoie. Les futurs bâtiments, résolument modernes et écologiques, seront construits tout de bois et de verre. L'idée a d'ailleurs été lancée d'utiliser le bois local et une étude de faisabilité est en cours.

Le Pôle Éducatif et Sportif comprendra :

- Une crèche halte-garderie pouvant accueillir 36 enfants contre 20 actuellement
- Une école maternelle et élémentaire de 12 classes (pouvant monter à 16)
- Un parking couvert de 150 places
- Une piscine intérieure et extérieure de quatre bassins ouverte toute l'année
- Un mini-golf et des tennis comme actuellement



Les bâtiments ont été dessinés pour être le mieux possible intégrés dans le paysage

Les bâtiments seront construits dans un souci d'économie de surface pour laisser à la plaine des Pratz le plus d'espace possible en terrains agricoles et l'accès se fera uniquement par la route des Contamines. Situé en contrebas de la route, l'impact visuel sera limité ainsi que les nuisances sonores. ■

Calendrier :

- Ouverture piscine sans couverture : été 2012
- Ouverture piscine couverte : février 2013
- Ouverture école et crèche halte-garderie : rentrée scolaire 2012

Surface :

- Totale de l'opération : 30 280 m²
- Hors d'œuvre brute : 10 901 m²
- Hors d'œuvre nette : 8 252 m²

Montant des travaux :

15,2 millions d'euros HT

RÉNOVATION DE LA PATINOIRE ET RÉALISATION D'UNE TOITURE SOLAIRE DE 1 244 M²

La patinoire de Saint-Gervais, construite il y a près de cinquante ans, nécessite d'engager un programme important d'investissement. Un assistant à maîtrise d'ouvrage spécialisé a établi un diagnostic qui montre d'une part que la couverture est en très mauvais état et d'autre part qu'il est nécessaire de mettre la charpente métallique aux normes actuelles.

La Commune et le Conseil général financeront conjointement le projet pour un montant de 3 710 000 €. Les travaux concerneront essentiellement la structure du bâtiment : la charpente sera mise aux normes, le toit sera isolé et refait, l'intérieur de la patinoire ne subira pas ou peu de modifications. Une partie de la surface du toit accueillera un ensemble de panneaux photovoltaïques sur une surface de 1 244 m². Pour la mise en place de ce chantier inédit, la Mairie a contracté un « bail emphytéotique administratif » avec une entreprise spécialisée dans l'énergie solaire. Elle va louer une partie de son domaine public, le toit de la patinoire, à cette entreprise qui va y installer les panneaux solaires et revendre l'énergie ainsi produite. Sur 25 ans, le loyer perçu rapportera 100 000 € HT à la Commune et, à

l'issue du bail, cette dernière deviendra propriétaire de l'ensemble de l'installation et pourra donc à son tour en récolter les bénéfices.

Profitant de la fermeture de la patinoire, d'autres travaux seront réalisés : création de passerelles techniques sous la charpente, changement de la chaudière au fioul au profit d'un chauffage au gaz, installation d'un système de déshumidification, éclairage des quatre façades par 8 500 leds, etc. Le confort des spectateurs sera également amélioré, puisque les tribunes seront équipées de chauffage, la sonorisation et l'éclairage seront refaits et un nouveau panneau d'affichage de hockey sera installé.

Les travaux dureront jusqu'à fin 2010 mais le chantier a été organisé de façon à ce que la patinoire soit ouverte durant l'été. Pendant l'immobilisation, la patinoire de Megève a



Calendrier :

- Travaux : avril à décembre 2010
- Ouverture au public : juillet 2010
- Concert d'ouverture hommage à ABBA le 11 août 2010

Montant des travaux :

3 710 000 € TTC financés par la Commune et le Conseil général

proposé d'élargir ses horaires et d'accueillir les entraînements des différents clubs saint-gervolains ainsi que cela avait été fait à l'inverse lors des travaux de celle de Megève. ■

LE PONT DE CONTOURNEMENT

Après des années d'études et de nombreux projets imaginés, la déviation dite « courte » de Saint-Gervais voit enfin le jour. Le projet, déjà imaginé dans les années 1930, a été remis au goût du jour en 2001 et défendu avec succès par l'équipe municipale saint-gervolaine. Le chantier de construction a été lancé officiellement samedi 10 avril 2010 lors de la cérémonie officielle de pose de la première pierre de l'édifice.

La déviation, d'une longueur de 710 mètres, comprendra un viaduc pour franchir le Bonnant, un pont enjambant le parking des remontées mécaniques et trois carrefours giratoires. Le carrefour giratoire intermédiaire permettra la desserte du parking, du hameau du Châtelet et du futur Centre de Secours. La chaussée, d'une largeur de 11,9 mètres, comprendra deux voies de circulation

Le chantier rive gauche au Châtelet



pour les véhicules et, de chaque côté, une bande cyclable et un trottoir piétonnier. Dans le cadre des études d'exécution en cours pour le viaduc, il est prévu d'analyser le dimensionnement nécessaire pour permettre le passage éventuel du Tramway du Mont-Blanc qui est voué à devenir un véritable transport urbain entre les bourgs de la Commune. En période de pics touristiques, plus de 13 000 véhicules traversent le centre-bourg chaque jour, soit quasiment le double du trafic moyen observé à l'année. Nuisances sonores, sécurité des piétons et pollution au centre-ville : ces problèmes seront en grande partie résolus dès l'ouverture du pont car les études estiment que la moitié des véhicules devraient alors emprunter la déviation. Les poids lourds auront quant à eux la possibilité d'emprunter le pont. Les piétons pourront ainsi se rendre facilement à pied du centre-ville jusqu'aux remontées mécaniques. La circulation sera aussi fluidifiée pour les Communes alentours. Au moins deux nouvelles activités verront le jour grâce à cette déviation : une base de saut à l'élastique se situera sous le pont

pour les amateurs de sensations fortes et une visite des ruines du Châtelet comblera les amateurs de patrimoine local avec une motte castrale consolidée et mise en valeur. Suite à l'appel d'offres lancé par le Conseil général, de nombreuses entreprises locales ont pu être impliquées dans le projet. Dans un contexte morose pour le secteur du BTP, c'est une aubaine qui donnera du travail à une partie des gens du pays. ■

Calendrier :

Fin 2011 : ouverture partielle entre la RD 909 en direction de Megève et le futur viaduc

2012 : mise en service complète

Un nouveau centre de secours verra aussi le jour à côté des remontées mécaniques

Montant des travaux :

22 millions d'euros financés à 79 % par le Conseil général de la Haute-Savoie et à 21 % par la Commune de Saint-Gervais.

LE NOUVEAU SPA DES THERMES

L'activité thermale est un des fleurons de Saint-Gervais : depuis deux siècles, l'eau thermale soigne, soulage et reconforte les curistes venus de toute la France. À l'activité médicale est venue tout naturellement s'ajouter une activité de bien-être et de remise en forme.

En 2010, un nouveau chantier est en cours aux Thermes pour conforter l'activité bien-être et élargir l'offre de soins proposée : un nouveau Spa thermal avec un espace de bain et un parcours d'eau verra le jour d'ici fin 2010.

La première pierre de ces travaux a été posée le 21 avril et, dès cet été, le public découvrira un parcours extérieur de soins relaxants dans une eau thermale à 36° ainsi que des activités propices à la détente : lit bulles d'eau, hydro-massage, relaxation dans l'eau, parcours de marche à contre-courant. Pour l'arrivée de l'hiver,

un Spa intérieur de 500 m² viendra compléter ces nouveaux équipements. C'est l'architecte saint-gervolain Gaston MULLER qui a assuré la conception de ce projet ambitieux. Pour les Thermes et son directeur Thierry COFFINET, ces travaux sont « un enjeu de taille puisqu'ils sont destinés à pallier la diminution du nombre de curistes en développant l'activité bien-être. Actuellement, les soins individuels assurent seuls l'intégralité du chiffre d'affaires bien-être ; c'est donc bien sur le créneau des soins collectifs que s'articule ce chantier, en proposant une véritable promenade de santé et de bien-être ». L'objectif affiché est de « doubler la fréquentation de l'établissement » grâce à ce nouvel espace d'accueil. ■

Calendrier :

Ouverture du bassin extérieur : été 2010

Ouverture du parcours de soin complet : fin 2010.

Surface du Spa : 500 m²

Montant des travaux : 2,2 millions d'euros financés par le concessionnaire



LE PARC THERMAL PIÉTON OU PRESQUE DÈS CET ÉTÉ

Sécurité, bien-être et fluidité sont les quelques mots qui qualifient les changements au Parc Thermal dès cet été. Cet espace est un lieu privilégié pour les enfants, les sportifs, les curistes et les promeneurs du Fayet. S'il fait la part belle aux piétons depuis des années grâce au sens unique sur les voies de circulation, ce n'est pas suffisant en termes de confort et de sécurité car les voitures passent à proximité des jeux d'enfants. Une nouvelle étape va donc être franchie dès cet été pour améliorer le plan de circulation des véhicules. Cela nécessite de petits travaux d'aménagements et il fallait y penser : le bas du parc, c'est-à-dire tout l'espace réservé aux jeux d'enfants, va devenir entièrement piéton et sécurisé tandis qu'une circulation à double sens va être aménagée entre les installations sportives et la sculpture du cerf (sur la voie qui passe devant le rocher d'escalade). De cette façon, la bande de route du bas devenue piétonne permettra aux enfants l'apprentissage du vélo ou du roller. Il n'y aura plus que le petit train à vapeur qui circulera sur cette zone désormais réservée aux plus jeunes.

Dans le même temps, d'autres travaux auront lieu à proximité puisque le bâtiment accueillant le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) sera réaménagé. L'ancien local des pompiers accueillera le CLSH et le premier étage du bâtiment principal sera dévolu à l'Éducation nationale. Les deux associations qui s'y trouvent actuellement, l'École de musique et Mont-Blanc Natation, seront déplacées dans les nouveaux locaux en construction de la Maison Colson au centre du Fayet.

Le petit train sera bientôt le seul véhicule qui circulera sur la zone piétonne du Parc Thermal.



20^e ÉDITION DU TROPHÉE MER MONTAGNE DU 24 AU 28 JANVIER 2011



Le Trophée Mer Montagne est organisé par **Éric LOIZEAU**, navigateur et *summiter* de l'Everest.



Philippe GOITCHEL, Alexia MAGNIN et Sébastien JOSSE, les gagnants de la 19^e édition

La formule du Trophée Mer Montagne est toujours aussi populaire, elle consiste à réunir un montagnard, un marin et un enfant de la commune pour quatre jours d'épreuves sportives dans

une ambiance festive. En 16 ans, plus de 220 têtes d'affiche de la voile océanique et de la voile olympique, du ski alpin, de l'alpinisme, de l'escalade et du freeride se sont rencontrées grâce au Trophée. En janvier 2010, le Trophée Mer Montagne a « accosté » pour la première fois à Saint-Gervais. Le froid et le calme de l'hiver ont laissé place à quatre journées sportives et chaleureuses durant lesquelles une réelle convivialité s'est installée entre les grands de la mer et les grands de la montagne mais aussi avec les enfants de la commune.

Que nous prépare le Cap'tain, **Éric LOIZEAU**, pour la 20^e ?... Affaire à suivre ! ■

Le mot d'Éric LOIZEAU, fondateur du Trophée Mer Montagne



« Toute mon équipe attend avec impatience le mois de janvier 2011 pour retourner à Saint-Gervais organiser la vingtième édition du Trophée Mer Montagne. C'est aussi

le cas de l'ensemble des champions marins et alpins qui sont venus cet hiver participer à l'événement. Chaque fois que nous les rencontrons, ils nous en parlent avec beaucoup de plaisir. Dans les mois qui viennent, nous allons nous attacher avec l'équipe de l'Office de Tourisme à préparer au mieux cette vingtième édition que nous serons ravis de vivre avec vous. À très bientôt donc à Saint-Gervais. »

5^e MONT-BLANC DES MÉDIAS

Le Mont-Blanc des Médias est maintenant « installé » dans le paysage médiatique : il a acquis une certaine reconnaissance à travers l'intérêt que la presse porte à Saint-Gervais. Une jeune journaliste en herbe, Manon REVEL, a bien voulu prendre la plume pour nous faire vivre l'événement !

Témoignage d'une journaliste en herbe

« Ce week-end du 6 et 7 février fut un peu particulier pour ces voix de la radio et ces icônes de la télé : ils ne l'ont pas passé dans leur studio, derrière leur écran, mais ont quitté l'agitation parisienne pour le calme de Saint-Gervais. Petite commune prestigieuse, sur laquelle siège le Mont-Blanc, Saint-Gervais est le lieu idéal pour oublier les soucis de la vie. C'est donc ici que Gérard HOLTZ et Jean-Marc PEILLEX nous ont accueillis pour un délicieux week-end.

Vendredi 5 février : 23h, les derniers retardataires s'activent pour rejoindre le groupe. Les discussions s'engagent, et tous font connaissance. On parle politique, on parle boulot, on parle Paris...

Samedi 6 février : C'est une grosse journée qui s'annonce. Les premiers levés se hâtent sur les pistes, d'autres se prélassent aux Thermes... Après le déjeuner, chaque binôme se



Les participants tout sourire sous la neige !

prépare pour le slalom géant. Faustine BOLLAERT et Patrick POIVRE D'ARVOR s'élancent les premiers, sous les commentaires attentifs de Roland PEREZ. C'est ensuite l'épreuve du biathlon. Après de belles chutes et de beaux scores, tout le monde se hâte à l'hôtel : il faut être au top pour la grande soirée. Au menu : magie et karaoké !

20h : Tout le monde est prêt. On dîne, on répète ! Entre Denis BROGNIART et Sophie LEISER avec leurs cordes, Théo PHAN et ses anneaux, les magiciens sont ébahis et heureux de voir à quel point leurs apprentis progressent vite.

22h : Le karaoké, épreuve culte ! Les paris montent, la salle se chauffe... Qui sera le grand gagnant ? Dur de trancher ! Au cours de cette soirée, les liens se sont resserrés : on parle ski, on parle musique, on parle Saint-Gervais...

Dimanche 7 février : 10h, tout le monde se presse, pour profiter encore un peu de la neige. Les organisatrices s'inquiètent : seront-ils tous revenus à temps ? Il semble que non. C'est la remise des prix : Théo PHAN et Sarah LELOUCH se voient remettre la médaille d'or par un jury... impartial !! Puis on rejoint les quais de la gare, le train démarre, le paysage montagnard laisse place à une succession de constructions... et là, on parle encore ski, mais on parle aussi boulot, on parle de la vie...

Alors merci à Jean-Marc PEILLEX, Gérard HOLTZ, Edwige DE FRANCE et Joy PERNOT qui nous ont permis à tous d'oublier quelque temps l'agitation des grandes villes. » ■

Manon Revel

26^e MONT-BLANC D'HUMOUR

Les humoristes en vue, et ceux appelés à le devenir, ont défilé sur les planches du théâtre Montjoie pour la 26^e édition du festival Mont-Blanc d'Humour. Ce rendez-vous s'est recentré sur la découverte des nouveaux talents pour son édition 2010, sans pour autant

oublier les têtes d'affiche. La programmation établie soigneusement a pu témoigner de cet équilibre au travers d'une édition pleine de surprises, de belles rencontres et d'un coup de cœur général pour le jury et le public qui ont élu à l'unisson Ary ABITTAN,



Remise du Salvad'Or à Paris à Ary ABITTAN, grand gagnant de la 26^e édition, en présence de Gad ELMALEH, Jean-Marc PEILLEX, Claude BRASSEUR, Président du Jury, et Catherine SALVADOR.

le protégé de Gad ELMALEH, et son spectacle *À la folie*. Toujours porteur d'un véritable projet artistique, le Mont-Blanc d'Humour 2011 axera sa programmation sur les artistes en devenir afin de poursuivre sa mission de dénicheur de talents ! ■

UNE COURSE POUR TOM

Samedi 6 février 2010, pendant le Mont-Blanc des Médias, la Commune de Saint-Gervais, l'École de Ski Français et les remontées mécaniques se sont unis pour organiser une course de ski tout à fait particulière et originale, destinée à tout public dans le but de rassembler pour sensibiliser au syndrome de Williams et Beuren. Cette maladie orpheline peut un jour bouleverser nos vies, elle touche une naissance sur 7 500 et n'est pas héréditaire : c'est un « accident de la vie », qui peut frapper n'importe qui. L'association « Autour des Williams » se bat pour communiquer autour de la maladie auprès du corps médical et du grand public, pour une meilleure prise en charge et une meilleure intégration des

enfants dans notre société. Elle réunit des fonds pour stimuler la recherche sur le syndrome de Williams et Beuren et met en œuvre tous les moyens pour accompagner les familles. L'association regroupe plus de 200 adhérents, parents, familles et amis d'enfants atteints par ce syndrome. Tom, jeune Saint-Gervolain, est atteint du syndrome et c'est autour de lui que ses parents, sa famille, leurs amis et tous les acteurs de la commune se sont rassemblés pour que tous soient désormais informés. Gérard HOLTZ, Patrick POIVRE D'ARVOR, Denis BROGNIART, Fabienne AMIACH et tous les participants du 5^e Mont-Blanc des Médias, sensibles à cette cause, ont participé à la remise des prix de la course.



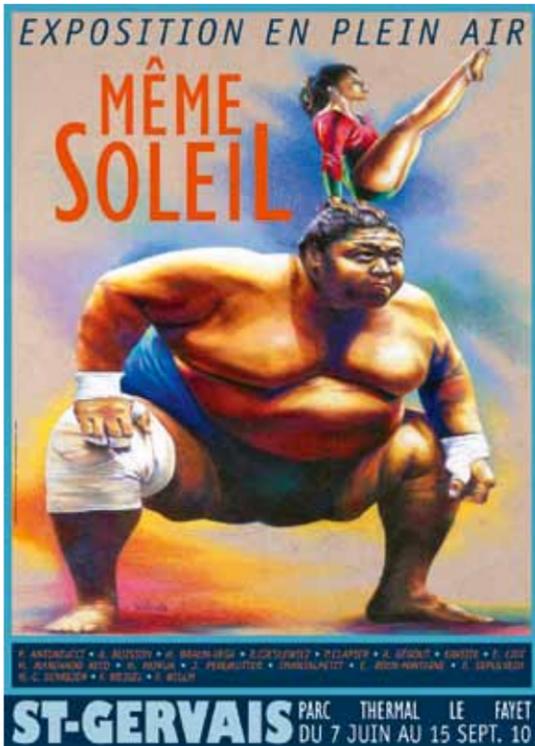
EXPOSITION « MÊME SOLEIL » AU PARC THERMAL

L'exposition née du bicentenaire des Thermes, en 2006, s'installe, d'année en année, comme un rendez-vous incontournable qui marque le démarrage de la saison estivale. Chaque année, le parc thermal de Saint-Gervais se transforme en véritable musée de plein air.

Cette démarche originale initiée par Saint-Gervais commence à faire école ; elle intéresse de nombreuses communes comme le montre la demande de prêts de nos expositions qui grandit chaque année grâce aux sollicitations de nos voisins : Thônes, Seynod, Yvoire, Bonneville, le Jura, et même la Belgique. Ouverte sur la peinture contemporaine, cette exposition n'a pas encore obtenu la place qu'elle mérite dans les médias locaux et nationaux. C'est pourtant

un événement de premier plan qui permet à tous les publics, au hasard d'une promenade, de découvrir quelques grands noms de la peinture contemporaine.

Avec ces bâches de 4 mètres par 3 de nos grands peintres, au travers des arbres, nous allons à la rencontre d'un public qui n'aurait peut-être pas franchi la porte d'un musée. Badauds, curistes, sportifs et familles, venus pour leur promenade, leur cure ou leur jogging, au hasard de la découverte



et du ressenti, repartiront avec quelques émotions nouvelles, réservées jusqu'alors à un public averti. Christian KAVILLIK continue à faire plancher les artistes du monde entier : de l'Europe de l'Est au monde anglo-saxon, comme de l'Amérique latine, sur tous les éléments fondamentaux de la vie : l'eau, la terre, la montagne, la vie, la lumière, autour du thème : « *Même soleil* ». Vision pessimiste pour les uns, avec le soleil qui tue (le Sahel, l'Afrique), vision magique pour les autres (le fruit, le verre de vin) ; on

va du rayonnement direct (la plage, la chaleur), à l'indirect comme l'ombre dans les feuillages. C'est un hymne à la lumière, qui éclaire le monde au sens propre comme au figuré, qui va scintiller dans les arbres de notre parc thermal en cet été 2010 et ce rendez-vous de la lumière coïncide avec le solstice d'été. Cette démarche picturale s'inscrit dans cet universalisme du droit à la lumière pour tous. C'est un humanisme militant, qui ne voit qu'une seule

tous les terriens, au-dessus des conditions sociales, au-dessus des conditions raciales. Un chemin de poésie accompagne ces œuvres, tout en donnant quelques clés de lecture.

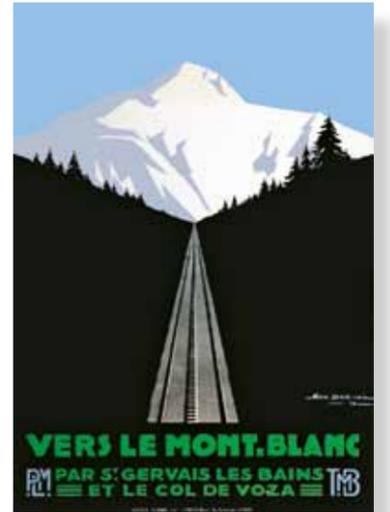
Connaisseurs ou promeneurs pourront bientôt flâner dans ce chemin des arts, sans être perturbés par le flux des voitures grâce au nouvel aménagement du parc, qui va rendre piétonnière une grande partie du cheminement de cette grande exposition d'extérieur. ■

Gabriel GRANDJACQUES

LE LIVRE DES AFFICHES DE GÉO DORIVAL

Géo DORIVAL est un des plus importants affichistes du voyage français du début du XX^e siècle. Dès 1907, il réalise de nombreuses affiches et documents publicitaires pour les compagnies de chemin de fer. Il travaille au service des plus grandes stations balnéaires de l'Océan et de la Côte d'Azur, des villes d'eaux connues et des destinations de montagne à la mode.

Coloriste de talent, Géo DORIVAL donne à ses compositions une ambiance plaisante et attirante. Aimant particulièrement les atmosphères crépusculaires et nocturnes qui lui permettent d'utiliser des gammes originales et inattendues, il donne souvent à ses affiches des allures mystérieuses. Géo DORIVAL rencontre un grand succès et reçoit aussi de nombreuses commandes publicitaires, presse, automobile, alimentation. Proche des milieux du spectacle parisien, il réalise plusieurs représentations d'ombres chinoises. Il en adapte le principe à ses affiches, accentuant ainsi leur originalité et leur dimension Art Nouveau. Il célèbre l'aviation naissante dans une série de compositions annonçant les premières expositions de « locomotion aérienne ». Interrompue durant la Première Guerre mondiale, durant laquelle il produit des œuvres à caractère patriotique, sa carrière d'affichiste du tourisme reprend de plus belle dès 1918. Cependant, sa production diminue puisqu'il devient entre-temps directeur artistique puis directeur de la revue *L'Art et la Mode*. Mais Géo DORIVAL ne peut mener deux carrières de front : en 1928, il met un terme à son travail d'affichiste sur un chef-d'œuvre, le triptyque *Vers le*



Mont-Blanc dans lequel il associe avec une réussite incomparable sa manière personnelle à une grande modernité graphique.

Géo DORIVAL se consacre dès lors exclusivement à sa revue dont il assure le succès. Il décède en 1968, laissant derrière lui environ 110 affiches dont de nombreux chefs-d'œuvre. Cet ouvrage en donne, après une introduction biographique et artistique, le catalogue raisonné. Richement illustré, il offre le premier panorama de l'œuvre de Géo DORIVAL, acteur incontournable de l'affiche touristique française dont il prend une des premières places.

Références de l'ouvrage : *Géo DORIVAL - Les affiches* de Jean-Charles GIROUD, Patrick CRAMER Éditeur.

La Commune de Saint-Gervais et Bernard FERRARI s'excusent auprès des ayants droit de l'artiste Géo DORIVAL pour l'utilisation en couverture de la « Charte enseigne et publicité » d'une illustration reprenant l'une de ses œuvres.

LÉON ORSET, UN GUIDE D'AUTREFOIS : LE NOUVEL OUVRAGE DE CHRISTOPHE DELACHAT

Christophe passe de l'image animée de ses films au témoignage écrit mais avec toujours le même dénominateur : la montagne et ses hommes. Ses films comme ses livres prônent la défense et l'illustration du milieu montagnard et de ses traditions. Cet ouvrage de Christophe est avant tout un triple hommage : hommage à une profession, hommage à une famille et hommage à un prénom.

La profession c'est le métier de guide d'hier, guide d'autrefois pour reprendre son vocabulaire. C'est le guide du terroir, le guide paysan, le guide hôtelier. Ce sont tous les guides d'hier qui sont honorés dans cet ouvrage. Toutes ces générations de guides, toutes ces familles de guides qui depuis 1864, et même avant, abandonnent un temps leurs champs et leurs vaches pour parcourir la montagne au service des « *monschus* » des bains et des nouveaux clients du bourg. La

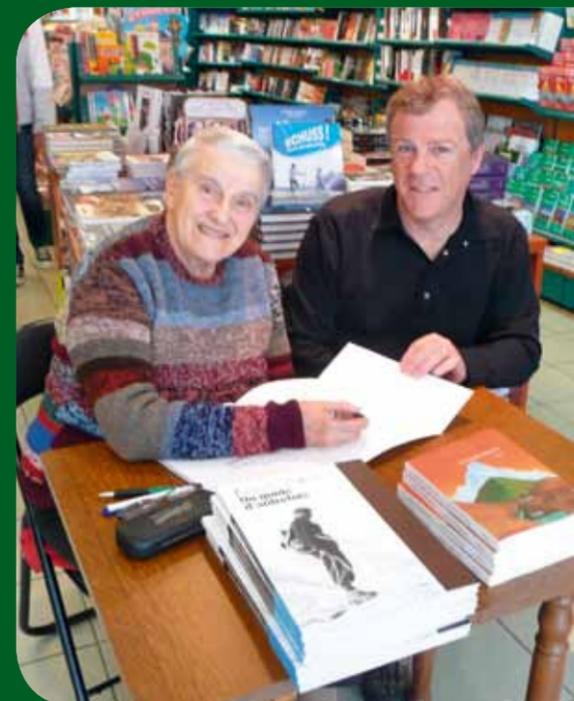
famille c'est celle des ORSET et plus précisément celle des enfants de François Sylvestre, les ORSET des refuges ou des hôtels « *d'en haut* » comme l'on disait alors. Cette famille s'est incarnée avec le guide-hôtelier. C'est cette branche qui construit, aménage, reprend ou gère la plupart des auberges d'altitude et des refuges avec Georges, Gabriel, Paul et Léon sans oublier leur père François Sylvestre.

Le prénom, c'est Léon. Léon c'est le guide qui innove, l'un des premiers guides skieurs, l'homme qui se jette dans l'aventure du ski-alpinisme, des grandes randonnées Saint-Gervais - Nice. L'homme des exploits comme celui de la face Nord de la Bionnassay avec descente par l'itinéraire de montée.

C'est tout cela que traite Christophe DELACHAT dans son dernier livre. Derrière la plume, le cameraman est toujours présent

car son livre traite le sujet comme la revue *En Coutère*, privilégiant l'illustration sur le texte. L'auteur nous plonge aussi dans l'intimité du parcours familial et personnel de Léon, avec son fils René lui aussi guide et gardien de Tré-la-Tête, avec sa fille Sœurette à Bellevue. Il reprend quelques grands épisodes de sa vie, ses carnets de courses, sa vie de gardien de refuge (Bellevue, Tré-la-Tête), sa participation au secours en montagne mais aussi le moniteur de ski, l'accident de 1939, sans oublier les autres volets : l'alpagiste, le maquignon et le résistant. Beaucoup d'émotions à partager et le plaisir de se retrouver, en parcourant ce livre, dans un grand voyage avec les guides, avec les ORSET, avec Léon.

Gabriel GRANDJACQUES



Christophe Delachat et Sœurette lors d'une dédicace.

25 AU 27 JUIN 2010 : LES GLACIERS, MÉMOIRE DU CLIMAT

Les glaciers ont longtemps été objet d'effroi, puis d'émerveillement. La mythologie et les croyances populaires furent nombreuses à leur sujet et leur évocation dans la littérature est à l'origine de nombreux chefs-d'œuvre. Leurs observations scientifiques, elles, remontent au début du XVIII^e siècle. Elles ont connu depuis des développements tout à fait surprenants, auxquels nul ne s'attendait. Personne n'avait alors soupçonné que ces études apporteraient autant à la recherche scientifique et révéleraient au monde l'histoire et l'avenir du climat ainsi que l'impact du comportement des hommes sur la planète.

Dans la continuité de l'étude scientifique menée sur le glacier de Bionnassay, Saint-Gervais a souhaité renforcer son action environnementale et organiser un événement sur ses glaciers et l'impact climatique. Sur trois jours, cet événement sera l'occasion de faire connaître le monde des glaces à tous les publics : dans un premier temps, les enfants découvriront à travers des animations scolaires l'environnement glaciaire et montagnard, tandis que le grand public pourra s'aventurer sur le glacier de Bionnassay, encadré par des professionnels. La presse sera également invitée à suivre l'événement. Une conférence, animée par Alexis OLIVIER, accueillera plusieurs grands scientifiques. Jean JOUZEL, prix Nobel de la paix en 2007 et climatologue mondialement connu, Luc MOREAU, glaciologue spécialiste du massif du Mont-Blanc, et Yan GIEZENDANNER, météorologue et routeur d'expéditions, seront rassemblés pour intervenir chacun dans leur domaine de compétence. ■



Le glacier de Bionnassay fait l'objet depuis deux ans d'une étude réalisée par le glaciologue Luc MOREAU

LA « BOUCLE DES MAISONS FORTES », NOUVEAU SENTIER À THÈME



Saint-Gervais dispose déjà de deux sentiers à thème très appréciés des usagers locaux comme des touristes : le « Chemin du Baroque » et « Sur

les pas des premiers guides ». Le premier part à la découverte de l'art baroque à travers nos oratoires, nos chapelles et notre belle église restaurée de Saint-Nicolas de Véroce. Le second nous promène autour du Vorasset à la découverte du milieu montagnard et de ses guides. Plusieurs autres projets sont en cours tels que le « Chemin des curistes » entre les Thermes du Fayet et le bourg et le « Chemin des alpages », sur Arbois et Hermance à partir du Bettex.

Cette année nous vous proposons la « Boucle des maisons fortes », une belle promenade autour du bourg. C'est une boucle d'une petite heure qui pourra se pratiquer en famille quel que soit le temps. Elle permet de découvrir toutes les maisons fortes du bourg : Haute Tour (bientôt rénovée), la Base du clocher, le Châtelet, la Tour de Bongain, la Comtesse ainsi que le bâtiment actuel de la Mairie, en utilisant les vieilles routes de Saint-Gervais et les anciens passages pour traverser le Bonnant et le Dard. Les textes sont de Gabriel GRANDJACQUES qui a imaginé le circuit. Jacky MOUVILLAT a repris toute l'iconographie, avec son style très original et en s'appuyant sur d'anciennes gravures. Le tout est couché sur des panneaux d'aluminium imaginés par Bernard FERRARI qui a bien su les intégrer au parcours urbain de ce cheminement historique.

Claire GRANDJACQUES

L'APPLICATION IPHONE OFFICIELLE DE SAINT-GERVAIS



En plus du projet en gestation d'un nouveau site Internet pour Saint-Gervais, les services de la commune ont mis en place deux applications iPhone : une l'hiver pour le ski et une l'été pour la randonnée. Géolocalisation sur les pistes ou les chemins de randonnée, conditions météo, renseignements sur les commerces, hôtellerie, restaurants, activités, rien n'a été laissé au hasard. Voilà donc l'outil interactif indispensable pour les accros des nouvelles technologies. Son point fort : elle est gratuite ! Pour la télécharger, connectez-vous sur APP STORE et tapez « Saint-Gervais ».

AMBASSADEURS 2010 : UN ABRI À TÊTE ROUSSE

Dans la continuité des actions d'informations et de sensibilisation en haute montagne engagées par la campagne « La Montagne à l'État Pur », la Mairie de Saint-Gervais a construit un abri pour l'ambassadeur du Mont-Blanc qui se trouve à Tête Rousse pendant l'été. C'est Tsering Sherpa qui, comme les années précédentes, reprendra sa place sur la moraine en 2010, au bord du chemin où passent tous les alpinistes en route vers les refuges. Pour améliorer ses conditions de travail et accueillir les alpinistes souhaitant se renseigner, cet abri en dur remplacera la petite tente des années précédentes. Il deviendra dès cet été un point d'information incontournable sur la voie d'accès au Mont-Blanc, où notre ambassadeur pourra jouer ce rôle de sensibilisation qui lui tient à cœur. Le budget voté prévoit une dépense de 39 000 € TTC, financée par la commune ainsi que par une subvention du Conseil général de 13 587 € et une



Alpinistes à la descente du Mont-Blanc arrivant au niveau de l'implantation de l'abri rive droite du glacier de Tête Rousse

somme de 5 000 € allouée par la Banque Populaire des Alpes dans le cadre du prix « Initiatives Région ». ■

UNE SAINT-GERVOLAINE AU SALON DE L'AGRICULTURE

La belle Cobra, 4 ans, et son 2^e rejeton Éden, 3 mois, sont montés à la capitale en février pour représenter dignement les races bovines de montagne, plus particulièrement la race d'Hérens, reine des combats traditionnels, et ainsi promouvoir l'agriculture des Pays de Savoie au Salon International de l'Agriculture. Leur éleveur, Noël DELACHAT, accompagné de son fils Romain, n'était pas peu fier de les y conduire ! Une présentation méritée puisque Cobra affiche déjà un beau palmarès : 3^e au combat des reines à Argentière en 2009 – catégorie vache 1^{er} veau – et 5^e au combat des reines des Contamines en 2008 – catégorie génisse prête. Lors du combat organisé sur le salon parisien, la fière Saint-Gervolaïne s'est classée 5^e, une belle performance ! Félicitations à la famille DELACHAT et à Romain à qui l'on souhaite le meilleur pour sa prochaine installation.

Titi TUAZ



Jean-Marc PEILLEX, Monique RACT et Titi TUAZ lors d'une visite à la famille DELACHAT

LE NOUVEAU REFUGE DU GOÛTER, SYMBOLE INTERNATIONAL DE L'ALPINISME

Géré par le Club Alpin Français de Saint-Gervais, le refuge du Goûter se dresse à proximité de l'Aiguille du même nom, à 3 817 mètres d'altitude. L'histoire de ce bâtiment est indissociable de l'histoire de l'ascension du Mont-Blanc. Il est situé sur l'itinéraire le plus fréquenté pour rallier le sommet du Mont-Blanc, la « voie normale » au départ de Saint-Gervais par le Tramway du Mont-Blanc. Le refuge actuel devenant obsolète, un nouvel édifice devrait prochainement voir le jour.



Photomontage du nouveau refuge

Le projet du futur refuge du Goûter a fait l'objet d'une concertation entre les services de l'État, la région Rhône-Alpes, le département de la Haute-Savoie, la commune de Saint-Gervais, les professionnels de la montagne et la Fédération Française des Clubs Alpains de Montagne (FFCAM).

Il consiste en la construction d'un nouveau bâtiment d'une capacité de 120 places. La FFCAM a confié la maîtrise d'œuvre à un groupement représenté par Hervé DESSIMOZ et Thomas BUCCHI. Le projet initial a été modifié à la suite de remarques des différents partenaires : la capacité du refuge a été ramenée de 140 à 120 places et le projet s'inscrit dans une démarche de développement durable au travers d'objectifs de « Haute Qualité Environnementale », dits HQE.

Cette nouvelle construction se situera à 200 mètres environ au sud-est des bâtiments actuels, toujours sur l'arête rocheuse de l'aiguille du Goûter. Elle s'accompagnera de la déconstruction du bâtiment de 1960, avec descente dans la vallée des produits de déconstruction. L'annexe sera transformée en refuge d'hiver et en volume-recueil de sécurité. Le bâtiment devra s'adapter à une étroite arête rocheuse balayée par des vents du sud-ouest pouvant atteindre 230 km à l'heure ! Implanté au bord de l'arête, sur un site stable, orienté sur l'éperon dans la direction des vents dominants en bordure d'un grand couloir, le nouveau refuge aura une forme arrondie ellipsoïde compacte. Celle-ci oppose en

effet un minimum d'appui au vent et à la neige. Objectif : minimiser les accumulations de neige sous le vent rabattant, derrière le bâtiment. Ce refuge, d'une surface totale de 684 m², est dessiné sur quatre niveaux étagés dans la pente. Le bâtiment sera réalisé à l'image d'une résille en bois protégée de métal. La plate-forme, support du refuge, sera ancrée sur l'arête rocheuse. Le noyau du refuge sera constitué par une structure poteau poutre également en bois. L'ensemble des éléments du bâtiment sera préfabriqué en vallée et monté sur le site à l'image d'un mécano. La vêtiture extérieure du refuge sera en acier inox opposée à la vêtiture intérieure, traitée en bois pour créer une ambiance chaude, un esprit montagne. Le nouveau refuge du Goûter répondra aux critères d'une construction « Haute Qualité Environnementale », en particulier grâce à :

- **sa structure bois et vêtiture acier inox brossé**
 - Matériaux Éco-bio
 - Construction en bois régional
 - Isolation naturelle en fibre de bois (recyclage déchets bois)
- **les aspects énergétiques**
 - Isolation thermique poussée
 - VMC double flux à débit variable fonction de l'occupation / rendement 75 %
 - Recours aux énergies solaires : thermique pour la production d'eau, photovoltaïque pour la production d'électricité
 - Compléments assurés par éolienne et par cogénération

- **le traitement des eaux usées :** traitement de l'ensemble des eaux usées et des eaux vannes dans une station autonome avec recyclage des eaux traitées dans les chasses d'eau
- **la production d'eau** par fondoir automatique fonctionnant à partir de capteurs solaires thermiques. ■

APPEL À CONTRIBUTION DES GUIDES DE SAINT-GERVAIS

Dans le cadre du projet transfrontalier de la Maison de Haute Tour en partenariat avec les guides de Courmayeur, le Bureau des Guides de Saint-Gervais entreprend des travaux de recherche sur la montagne et l'alpinisme en Val Montjoie et à Courmayeur. Il lance donc un appel pour trouver tout document ancien relatif à la montagne en Val Montjoie : photos, peintures, témoignages, carnet de course, vieux matériel, etc.

Si vous possédez des documents qui pourraient les intéresser ou si vous souhaitez plus de renseignements, merci de prendre contact avec eux.

Bureau des Guides de Saint-Gervais
43, rue du Mont-Blanc
74170 Saint-Gervais
04 50 47 76 55
contact@guides-mont-blanc.com

Montant de l'opération :
6,5 millions d'euros

Financement envisagé par la FFCAM : Fédération Française des Clubs Alpains de Montagne, État, CNDS et Direction du Tourisme, Europe, Région Rhône-Alpes, Conseil général de la Haute-Savoie, Commune de Saint-Gervais, ADEME, Agence de l'eau, etc.

LA DEUXIÈME VIE DU VIEUX REFUGE DE TÊTE ROUSSE

L'ancien refuge de Tête Rousse avait été édifié en 1934. Cette construction de type ossature bois fut en son temps remarquable au regard de la légèreté de sa structure et de la simplicité de sa conception. Suite à l'édification du nouveau refuge, la Commune de Saint-Gervais a souhaité valoriser cet élément du patrimoine montagnard en remontant cette ancienne structure sur un nouveau site.

Lors de sa déconstruction à l'automne 2008, seules 3 des 4 « fermes » (poutres principales) qui constituaient la structure bois du bâtiment ont pu être sauvées. Derniers témoins de l'ingéniosité du constructeur Paul CHEVALIER, ces fermes devaient absolument trouver une place de choix, dans un bâtiment et sur un site appropriés. C'est finalement au Col de Voza qu'elles commenceront leur « deuxième vie ». Elles seront intégrées à une structure légère d'accueil pour les usagers du Tramway du



Mont-Blanc, les randonneurs et les alpinistes de passage.

Outre sa fonction d'abri, cette construction permettra d'intégrer des panneaux d'exposition sur le thème des glaciers, des refuges, du Tramway du Mont-Blanc et de l'environnement montagnard. Usagers et promeneurs pourront d'ores et déjà en profiter cet été puis tout au long de l'année en y accédant en train ou à pied.

Gabriel GRANDJACQUES

LES TRAILS DE L'ÉTÉ 2010 : À VOS MARQUES !

De nombreuses courses réputées ont lieu à Saint-Gervais au cours de l'été auxquelles participent bien des Saint-Gervolains, soit comme coureurs, soit comme bénévoles :

• La Montagn'hard

Elle aura lieu les 3 et 4 juillet prochains pour sa 2^e édition. 10 000 mètres de dénivellée et 120 kilomètres seront à parcourir pour la « Montagn'hard 120 » dans le Val Montjoie sur les pentes de Saint-Gervais, Saint-Nicolas de Véroce, des Contamines et de Megève. Départ et arrivée à Saint-Nicolas. Pour ceux qui le souhaitent, il existe désormais une version light : la « Montagn'hard 56 » qui cumule 56 km et 5 000 mètres de dénivellée ainsi que la « Moins'hard » qui permet un parcours plus accessible de 37 kilomètres autour de Saint-Nicolas de Véroce.

• La Course du Nid d'Aigle

Pour sa 24^e édition le 25 juillet, cette course traditionnelle de l'été saint-gervolain verra ses départs avancés de 30 minutes pour la « Rando Nid d'Aigle » (7h30) et pour la course (8h30). Le long des 2 000 mètres de dénivellée du parcours, 130 bénévoles assurent une ascension dans les meilleures conditions vers le refuge situé à 2 421 mètres. La descente s'effectue par le TMB et la remise des prix a lieu au Parc Thermal du Fayet.

• Les Relais Nocturnes

Ils auront lieu au Fayet le 15 juillet, au Bettex le 22 juillet, à Saint-Nicolas de Véroce le 29 juillet et à Saint-Gervais le 5 août. Ils permettent à tous, par équipe de deux, de faire du fractionné en entraînement ou tout simplement de se mesurer à des athlètes confirmés ou des amis dans les rues et chemins communaux. Cette course en relais est ouverte aux jeunes et aux adultes.

• The North Face Ultra Trail du Mont-Blanc

La célèbre course connue sous le nom de « UTMB » passera le vendredi 27 août à Saint-Gervais. 120 bénévoles saint-gervolains sont présents pour assurer le ravitaillement des 2 300 traileurs sur la promenade du Mont-Blanc et la sécurité sur le parcours communal. Convivialité, spectacle et ambiance festive sont au programme. Rendez-vous de 19h30 à 23h pour un beau spectacle sportif.

• La Traversée des Ducs de Savoie

Cet autre trail de l'UTMB aura son parcours inversé cette année. Les athlètes partiront de Courmayeur pour arriver à Chamonix. Ils passeront à Saint-Nicolas de Véroce

entre 11h et 24h le samedi 28 août. L'organisation saint-gervolaine devra s'occuper du ravitaillement et certainement des petits bobos des 1 200 traileurs en provenance du sommet du Joly pour le col de Voza. Bénévoles, annotez vos calendriers de poche, nous aurons besoin de vos services et compétences ! Réunion générale d'organisation aux environs du 20 août. ■

Bernard SEJALON



La Montagn'hard, lors de sa 1^{re} édition, s'était déroulée sous un soleil radieux

CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS DE SKI ALPIN

Pendant une semaine, du 30 janvier au 6 février, Saint-Gervais a été au cœur de l'organisation des championnats du monde 2010 de Ski Alpin Juniors au Pays du Mont-Blanc.

Ces championnats ont commencé à Saint-Gervais par un défilé des 42 nations participantes et 350 athlètes, de la place Marie-Paradis à la patinoire, où a eu lieu la cérémonie d'ouverture et la remise des deux premiers titres masculin et féminin à des skieurs français, devant plusieurs centaines de spectateurs. Chaque jour, les directeurs d'équipe et les techniciens de la Fédération Internationale de Ski (FIS) se sont retrouvés à l'Espace Mont-Blanc pour participer aux comités de courses, dirigés par le Comité d'organisation. Les épreuves se sont déroulées sur les sites de la Verte de Saint-Gervais Les Houches pour les slaloms géants, des Planards à Chamonix pour

les slaloms spéciaux et de la Côte 2000 à Megève pour les descentes. L'accueil fait à Saint-Gervais aux officiels de la FIS et les excellentes conditions de séjour dans l'ensemble des hôtels où ont séjourné les athlètes, liés à la qualité de préparation des pistes et des épreuves, ont grandement mis en valeur notre commune et le Pays du Mont-Blanc. Le Comité d'organisation, composé des membres des skis clubs de Saint-Gervais, des Houches, de Chamonix et de Megève avec le soutien financier, administratif et logistique du Syndicat Mixte du Pays du Mont-Blanc, a reçu les remerciements et les félicitations des Fédérations Française et Internationale de Ski, pour ces championnats appréciés par l'ensemble des nations présentes. Plusieurs médailles d'or et podiums français sont venus concrétiser cet événement majeur de l'hiver 2010. ■

Bernard SEJALON

NOS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU DU SKI CLUB DE SAINT-GERVAIS

Ils ont bien réussi cet hiver et nous les encourageons d'ores et déjà pour la prochaine saison de ski ! Bravo à eux pour leurs résultats.



Pauline TILLOY

Snowboardeuse, membre du Pôle Espoir France pour la 1^{re} année, elle termine 6^e au classement général des championnats de France, avec deux montées sur le podium en cadette : 3^e en Géant et Boardercross. À Isola

2000 en coupe d'Europe, elle obtient une 4^e place en Snowboardcross et une 5^e en Géant parallèle, résultats qui complètent une saison très prometteuse.



Yann DUMAX BAUDRON

Membre de l'équipe du Comité Régional du Mont-Blanc de ski alpin, il a fait ses meilleurs résultats en Slalom, discipline dans laquelle il fait partie des meilleurs Français : 2^e à Vars, 3^e à Auron, 4^e à Lelex en course FIS. Il termine 13^e des championnats de France de Slalom aux Ménuires en mars. ■

Bernard SEJALON

COURSE DE SKI DU CONSEIL MUNICIPAL ET COURSE DES ŒUFS DE PÂQUES



La relève est là : plus de 200 enfants de la commune se sont donné rendez-vous pour en découdre à l'occasion de la course du Conseil municipal et la Course des Œufs de Pâques.

Le grand beau temps allié à une parfaite organisation du ski club de Saint-Gervais et de l'Office de Tourisme ont permis à tous, licenciés ou non, de se confronter sur la piste de la Crête au Bettex. Parents et bénévoles étaient des spectateurs assidus à cette occasion. ■

DÉPARTS EN RETRAITE POUR DES JOUEURS DE L'ÉQUIPE DE HOCKEY

Le 30 avril dernier, trois joueurs de l'équipe de Hockey de Saint-Gervais/Megève, Sylvain NICOU, Thierry NICOU et Sébastien SUBIT, ont fait leurs adieux à la discipline. Afin de saluer l'ensemble de leur carrière, une réception suivie d'un verre de l'amitié a eu lieu à la Mairie de Saint-Gervais. ■



Défilé des nations lors de la cérémonie d'ouverture à la patinoire

RÉSIDENCE « LE MONT PACCARD » : 15 LOGEMENTS EN LOCATION-ACCESSION POUR LES GENS DU PAYS

Commune touristique par excellence, Saint-Gervais est aussi et surtout une commune où l'on vit à l'année et où la population permanente s'accroît. Comme partout au pays du Mont-Blanc, les prix de l'immobilier sont élevés et rendent difficiles l'accession à la propriété pour les gens du pays. Continuer à habiter sur la Commune est souvent le souhait de nombre de familles, c'est pourquoi l'équipe municipale favorise largement la création de logements adaptés aux demandes et aux besoins d'aujourd'hui. L'objectif de la politique communale est d'offrir à la population un parc résidentiel complet à chaque étage de la commune en proportion du volume d'habitants. Depuis 2001, plusieurs projets ont été achevés et sont occupés :

- Le « *Home savoyard* », à l'entrée de Saint-Gervais après le pont du TMB
- Les logements de Saint-Nicolas de Véroce, situés au-dessus de l'école et de l'Office de Tourisme
- La résidence « *Panloup* » à l'entrée de Saint-Gervais côté Pont du Diable
- La « *Maison Doré* » située à l'entrée du parc thermal au Fayet
- La « *Villa Bellon* » située au rond-point des Allobroges au Fayet

En 2010, un nouveau programme est en cours : la construction de la résidence « *le Mont Paccard* » qui comprendra 15 logements en location/accession. Elle est située à proximité du pont du TMB.

Le prêt social location-accession (PSLA) est un dispositif d'accession à la propriété mis en place par les pouvoirs publics en 2004. Il s'adresse à des ménages sous plafonds de ressources qui achètent un logement neuf dans le cadre d'une opération agréée par l'État. L'emprunteur est



6 mai 2010 : Pose de la première pierre en présence de Gérard LEVY, Directeur de la SEMCODA, Jean-Claude CARLE, Sénateur de la Haute-Savoie, et Jean-Marc PEILLEX, Maire et Conseiller général du canton de Saint-Gervais

d'abord locataire du logement avant d'en devenir propriétaire dans un délai maximum de cinq ans. Pour en bénéficier, il faut occuper le logement que l'on souhaite acquérir à titre de résidence principale au moins huit mois par an et avoir des revenus inférieurs aux plafonds suivants :

| Nombre de personnes du ménage | Plafond de ressources |
|-------------------------------|-----------------------|
| 1 | 23 688 € |
| 2 | 31 588 € |
| 3 | 36 538 € |
| 4 | 40 488 € |
| 5 et plus | 44 425 € |

L'équipe municipale investit pour l'habitat permanent sur la Commune et le parc de logements spécifiques ne cesse de s'accroître. D'autres projets sont en cours comme la réhabilitation de la « *Maison des Sœurs* » (propriété dite des Aravis) à Saint-Gervais ou de l'ancienne « *Maison EDF* » au Fayet. En 2006, il y avait 168 logements sociaux sur la Commune.

En 2010, il y en a 209 (locatif et accession à la propriété compris) soit 24 % d'augmentation depuis 2006.

D'ici à 2012, il y aura 253 logements sociaux (toujours location et accession à la propriété compris), soit 51 % d'augmentation par rapport à 2006. ■



Résidence « *le Mont Paccard* »

15 logements en location-accession dont six T1 bis, six T3 et trois T4

Surface habitable :

44 m² à 83 m²

Financement :

PSLA (voir article)

Prix : 2 180 €/m² utile

Livraison : fin 2011

Renseignements : SEMCODA
Frédéric BREUIL - 04 74 50 64 64

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) approuvé le 15 février 2006, complété le 10 mai 2006 et modifié le 29 juin 2007, a été mis en révision par délibération du 13 janvier 2010. Cette procédure fait suite à la révision du Plan de Prévention des Risques naturels (P.P.R.n.), engagée et conduite par l'État. Le P.P.R.n. étant une servitude d'utilité publique qui s'impose au P.L.U., et par conséquent, aux autorisations d'occupation du sol, il a été décidé, pour la bonne gestion du document d'urbanisme, sa mise à jour dans le cadre d'une révision permettant par ailleurs d'apporter quelques autres modifications. Ainsi, les objectifs attendus de la révision sont très limités et portent essentiellement sur quelques points tels que :

- la mise à jour du P.L.U. au vu des conséquences de la révision du P.P.R.n., des levées d'emplacements réservés suite à la réalisation des projets ou de renoncement d'acquisition des emprises par la Commune ou encore de la suppression du projet d'étude de déviation longue reliant le carrefour d'Intermarché à Robinson abandonné par décision du Conseil général ;
- des réajustements de zonages et du règlement, et, en tant que besoin, une mise à jour des autres pièces telles que le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) et les orientations particulières...

Le planning prévisionnel de la révision prévoit une enquête publique en fin d'année avec une approbation du nouveau document début 2011. Pendant toute la procédure, un dossier avec un registre est mis à la disposition du public, qui sera informé de l'avancement des études à travers le magazine municipal et le site Internet de la Commune. Au cours du 1^{er} semestre 2010, une réunion a eu lieu avec les personnes publiques associées à la révision durant laquelle ont été notamment présentés les objectifs de la révision et le Porter à Connaissance transmis par l'État, à savoir les informations supra-communales devant être prises en compte dans les études (loi Montagne, servitude d'utilité publique, projets d'intérêt général...). Une réunion publique, programmée le jeudi 29 juillet 2010 en salle Montjoie, fera suite à la mise en place à partir du début du mois de juillet de panneaux d'exposition installés dans le hall de la mairie.

MJC DE SAINT-GERVAIS : TOURNONS-NOUS VERS L'AVENIR



Yannick LE GALL, nouveau directeur de la MJC

« *Le passé de la MJC de Saint-Gervais est notre expérience, et l'avenir est devant nous* » : cette phrase issue du compte-rendu moral de la dernière assemblée générale de l'association résume l'état d'esprit où se trouve la MJC de Saint-Gervais. Nous souhaitons travailler autour de nouvelles orientations. Un nouveau directeur et un nouveau projet associatif naissant sont là pour en attester. Nous voulons recentrer la MJC au cœur de la ville. Pour cela nous souhaitons affiner nos partenariats avec la Mairie, l'Office de Tourisme et les associations locales. Cette ouverture

passera nécessairement par une meilleure communication et par un développement de notre lien avec les adhérents et non-adhérents. Nous voulons aussi accentuer notre action auprès des jeunes. Nous voulons être un acteur reconnu du travail en direction de la jeunesse. La culture est aussi une de nos priorités. Nous nous interrogeons pour savoir quelle culture associative nous voulons. Saint-Gervais a la richesse d'être depuis longtemps une commune touristique et familiale, donc ouverte à tous. Il nous semble que dans ce cadre nous avons un rôle à jouer auprès des jeunes et des enfants ; c'est un domaine où nous avons des compétences.

Pour mener à bien ce projet, nous pouvons nous appuyer sur une équipe qu'un nouveau directeur vient de rejoindre. Il a travaillé durant 7 ans auprès du public adolescent pour ensuite

prendre la direction de deux associations durant 8 ans. Il a souhaité intégrer l'équipe de la MJC de Saint-Gervais pour participer au nouveau projet souhaité par l'association.

Au sein de la MJC, le directeur doit avoir un rôle fédérateur et catalyseur en lien avec les instances décisionnelles de l'association. Il doit être le garant de tous les engagements et du respect du projet éducatif de l'association dans la mise en œuvre des projets.

Clairement engagés au service d'un projet, celui de la MJC de Saint-Gervais, nous devons continuer le travail entrepris depuis maintenant plusieurs années. Des projets forts sont en train de voir le jour et nous ne pouvons qu'être enthousiastes à l'idée de les mener à terme.

L'équipe de la MJC de Saint-Gervais

Deux nouveaux prix récompensent la Commune

L'église de Saint-Nicolas

Saint-Gervais a reçu au mois d'avril le 2^e prix du ministère de la Culture et de la Communication pour la restauration de l'église de Saint-Nicolas de Véroce dans le cadre du « Concours des Municipalités » organisé par la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France. Réservé aux communes de moins de 10 000 habitants, ce concours récompense les communes ayant fait un effort particulier pour restaurer, réutiliser ou mettre en valeur leur patrimoine, tout en respectant le caractère historique et architectural des lieux. La remise des prix a eu lieu au Sénat, Palais du Luxembourg, en présence de représentants des ministères, d'architectes des Bâtiments de France, de membres de l'association organisatrice et de représentants des sociétés qui soutiennent cette action. Voilà une récompense plus que méritée pour l'une des plus belles églises baroques de la région.

La carte de vœux du Maire



Jean-Marc PEILLEX et le Sénateur de Haute-Savoie Pierre HÉRISON lors de la remise du prix de la carte de vœux

Saint-Gervais a reçu le 2^e prix de la carte de vœux écoresponsable dans le cadre du concours « Meilleurs Vœux des Territoires » organisé par le FORUM pour la Gestion des Villes et des Collectivités Territoriales en partenariat avec La Poste.

La remise du prix a eu lieu à Paris en présence de Jean-Paul BAILLY, Président du Conseil d'administration de La Poste, un habitué de la Commune de Saint-Gervais et plus particulièrement de Saint-Nicolas de Véroce, mais aussi de Pierre HÉRISON, Sénateur de la Haute-Savoie et rapporteur du récent projet de loi sur le changement de La Poste. Cette récompense est le fruit d'un travail en concertation entre les services de la Mairie, Bernard FERARRI, architecte conseil de la Commune et créateur du nouveau logo, l'atelier ESOPE et l'Imprimerie PLANCHER, connue pour son implication forte envers l'environnement.

Une sculpture à la bibliothèque



Le Marché des Potiers de Saint-Gervais a offert à la bibliothèque une sculpture réalisée lors de son édition 2009 sur le thème « la lecture à la montagne ». La remise de cette jolie sculpture destinée à la section jeunesse de la bibliothèque a été l'occasion d'annoncer l'édition 2010 du Marché des Potiers qui aura lieu les 6 et 7 août 2010.

Messages promotionnels sur les écrans géants



Deux écrans géants sont installés depuis 2009 sur la place du Mont-Blanc et devant la gare du Fayet. Ils présentent sur une face « hiver » un plan des pistes de ski et sur une face « été » un plan du massif dans son ensemble. Reliés à Internet, ils donnent des informations en temps réel comme la météo, la température ou l'ouverture des pistes. Ils permettent aussi de relayer les activités de la Commune, de faire la promotion, en amont comme en aval, des événements et animations et de retransmettre toutes sortes d'informations visuelles. Enfin, un écran tactile est à disposition du public pour chercher des informations utiles.

Depuis mars 2010, ces écrans sont aussi utilisés pour diffuser des images promotionnelles émanant des partenaires de l'Office de Tourisme que sont les hébergeurs, les restaurateurs et les prestataires d'activités touristiques. Un contrat d'une durée de trois mois est alors signé avec la Mairie permettant de diffuser un visuel pendant 10 secondes, après quoi une autre information prend le relais, les écrans fonctionnant en continu dans la journée. Pour connaître l'ensemble des conditions techniques et les modalités de diffusion, vous pouvez contacter l'Office de Tourisme : accueil-julie@st-gervais.net

Association Cantonale d'Aide Alimentaire : bénéficiaire de la soirée des vœux du Maire

Les profits de la tombola et des buvettes de la soirée des vœux du Maire et du Festival Mont-Blanc d'Humour sont chaque année l'occasion pour la commune de soutenir une association. Cette année, c'est l'Association Cantonale d'Aide Alimentaire, créée en 2008 à l'initiative de Jean-Marc PEILLEX, Maire et Conseiller général du Canton, qui a été associée à ces événements et a donc récolté des fonds pour soutenir son activité auprès des personnes en difficulté.

Aidée par les assistantes sociales du pôle médico-social de Passy, l'Association s'est fixé

comme objectif de fournir l'aide alimentaire de base nécessaire aux personnes et familles dans le besoin, et de tout mettre en œuvre pour que celles-ci retrouvent une situation meilleure le plus rapidement possible.

Au total, ce sont plus de 366 kilos de denrées alimentaires et 3 503,28 € qui ont été récoltés au travers de ces deux manifestations. Merci donc à toutes celles et ceux qui ont participé : grâce à leurs dons, l'Association Cantonale d'Aide Alimentaire pourra poursuivre ses actions pour l'année en cours !

16^e Slalomiales des fonctionnaires territoriaux

Les 23 et 24 janvier derniers se sont déroulées les 16^e Slalomiales des Fonctionnaires Territoriaux, organisées conjointement par les Amicales du personnel communal des Contamines et de Saint-Gervais. Il s'agit d'un week-end de ski qui rassemble des agents de communes, départements et régions de la France entière. Initialement organisée par Saint-Gervais, la manifestation alterne depuis 2001 avec Courchevel, Bourg-Saint-Maurice et La Bresse.

Près de 250 participants se sont retrouvés pour deux jours de ski, d'échange et de bonne humeur au pied du Mont-Blanc. Au programme cette année : une journée de découverte du domaine skiable de Saint-Gervais avec un repas en restaurant d'altitude, une soirée à thème à l'Espace Mont-Blanc et un slalom géant le dimanche aux Contamines, le tout sous le soleil et dans l'enthousiasme général. Plus qu'une compétition sportive, les Slalomiales sont l'occasion de souder ou de créer des liens entre les agents territoriaux. De nombreuses amitiés ont ainsi vu le jour, tandis que d'autres se sont renforcées. Certains ont même participé à toutes les éditions !

Sans l'implication bénévole des personnels communaux, la manifestation n'aurait pas pu devenir ce qu'elle est. Il faudra désormais attendre 2014 pour que la commune organise à nouveau l'événement ; gageons néanmoins que cette future édition sera l'occasion de fêter dignement les 20 ans des Slalomiales !



Le podium par équipe

Spectacle Chantefables



Les 29 et 30 mai derniers, se sont déroulés à l'Espace Mont-Blanc des concerts originaux inspirés des *Fables de La Fontaine*. *Chantefables*, mis en scène par Ida GOTKOVSKY, compositrice et pianiste française talentueuse, et dirigé par le Directeur de l'École de musique et de l'Harmonie Municipale de Saint-Gervais, Jean-Guy BRAUX, a réuni près de 200 acteurs, dont de nombreux enfants, mais aussi des choristes et l'orchestre d'Harmonie saint-gervolain. Les enfants étaient issus de l'École de Musique de la Commune et des écoles primaires de Saint-Gervais, des Contamines, de Saint-Nicolas et du Fayet. Ils étaient accompagnés par le chœur de Praz-sur-Arly, la chorale Montjoie et celle de Combloux. *La Cigale et la Fourmi*, *Le Rat des villes et le Rat des champs*, ou d'autres fables moins connues comme *Les Poissons* et *le Berger qui joue de la flûte* ont enchanté petits et grands venus nombreux pour assister à ces trois représentations. Le succès était au rendez-vous et l'enthousiasme des participants se mélangeait à celui des professeurs et des parents, encore émus du spectacle auquel ils ont assisté.

Le Big Band de l'armée de l'air en concert

C'était une vraie journée hivernale que ce 5 février dernier, avec ses plusieurs centimètres de neige tombés dans la journée. Qu'à cela ne tienne, la jeune formation parisienne du Big Band de l'Armée de l'Air a su enflammer et réchauffer le Théâtre Montjoie pour un de ses rares concerts publics en Haute-Savoie. Dirigée par le grand pianiste et compositeur Stan LAFERRIERE, cette formation de 15 musiciens, tous issus de classes de jazz et de conservatoires régionaux, a permis à un auditoire enthousiasmé de découvrir ou redécouvrir le jazz. Dans un programme entièrement dédié à Thad JONES, trompettiste de Count BASIE, le BIG BAND a enchaîné ses œuvres dans une décontraction incroyable. Chacun des solistes a pu, tour à tour, exprimer ses qualités d'improvisation, où de longs chorus laissent transpirer tant de facilité, malgré la difficulté technique. Le BIG BAND de l'Armée de l'Air, créé en octobre 2005, dont la culture et l'ouverture artistique sont un gage de qualité, laisse penser qu'il sera, avant longtemps, un orchestre de référence dans le monde du jazz, en France comme à l'étranger.

Daniel DENERI



Rencontres Musique et Patrimoine



Du 2 au 5 août prochains auront lieu à Saint-Nicolas de Véroce les premières Rencontres Musique et Patrimoine, manifestation sincère et volontaire visant à mêler histoire et culture, architecture et musique, passion et partage. Animés d'enthousiasme et de volonté, les organisateurs souhaitent simplement célébrer la montagne, ses habitants, leur histoire et leur culture. L'étude du patrimoine à travers les différentes périodes historiques tiendra donc une place importante lors de ces journées, et la manifestation pourra compter sur la participation de nombreux intervenants du pays du Mont-Blanc qui viendront partager avec le public leurs connaissances et leur passion de la montagne. Au programme des festivités, de nombreux concerts, mais aussi des conférences, des animations pour tous, un repas champêtre, ainsi qu'une balade à vélo permettant de (re)découvrir les chapelles baroques et les paysages de montagne. Pour en savoir plus : www.musique-patrimoine-mtblanc.com

Patricia VEZIAT, Directrice Générale des Services de la Mairie



Depuis le 20 avril dernier, Patricia VEZIAT a pris ses fonctions de Directrice Générale des Services (DGS) à la Mairie. Forte de vingt-cinq ans d'expérience dans la fonction publique dont dix-huit au poste de DGS, elle se lance aujourd'hui un nouveau défi en intégrant une commune touristique surclassée telle que la nôtre.

Spécialisée en droit public et en finances publiques territoriales, elle a effectué l'ensemble de sa carrière dans quatre collectivités. Sa passion pour la montagne et l'escalade, doublée d'une envie de concrétiser un nouveau projet de vie, l'ont convaincue de venir s'installer avec sa famille au pied du Mont-Blanc où elle souhaite exercer ses responsabilités en veillant tout particulièrement à la cohésion des différents services et au respect des décisions des élus.

Souhaitons donc la bienvenue à Patricia VEZIAT, qui saura à coup sûr apporter toute son expérience pour soutenir l'action de l'équipe municipale et participer au rayonnement de Saint-Gervais et de ses habitants.

La télévision numérique terrestre

Depuis la loi du 1^{er} août 2000, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) s'est engagé dans le lancement de la télévision numérique terrestre (TNT) qui remplacera progressivement la diffusion analogique terrestre, c'est-à-dire la réception standard actuelle de la télévision, qui cessera définitivement en 2011. La couverture de la TNT atteint aujourd'hui plus de 88 % de la population. Les objectifs de couverture de la population métropolitaine sont les suivants : 92 % fin 2009, 93 % fin 2010 et 95 % fin 2011. Saint-Gervais est couvert sur son territoire communal depuis le 18 décembre 2009. La TNT, ce sont au minimum 18 chaînes gratuites, diffusées en qualité numérique pour l'image et pour le son ainsi qu'un service de guide des programmes.

Pour en bénéficier, trois solutions coexistent :

- vous disposez d'un téléviseur équipé nativement d'un décodeur TNT – depuis mars 2008, tous les téléviseurs vendus le sont systématiquement
- vous vous procurez un adaptateur externe
- vous faites l'acquisition d'un téléviseur numérique

Le CSA a mis en ligne une application permettant de connaître votre couverture TNT en indiquant votre adresse : http://www.csa.fr/TV_numerique/television_couverture.php

Changement des tournées de ramassage des ordures ménagères

L'équipe municipale de Saint-Gervais a mis en place depuis plusieurs années un programme de réalisation de points de tri sélectif sur le territoire de la commune. Ils permettront à terme la suppression complète de la collecte des ordures ménagères en « porte à porte ». Le choix s'est porté sur l'installation de conteneurs semi-enterrés qui permettent un stockage optimum et diminuent les nuisances. Auparavant, la commune gérait en totalité le ramassage des ordures ménagères. Au fur et à mesure de l'installation de ces nouveaux points de tri, elle confie la collecte à une société privée qui, à terme, devrait s'occuper de l'ensemble du territoire. Au fil de l'ouverture des points de tri, il est nécessaire de modifier les tournées de ramassage. Depuis fin 2009, le ramassage des ordures s'effectue ainsi :

Départ du camion à 5h

| | |
|---------------------------|-----------------------------|
| Saint-Gervais : | du lundi au samedi |
| Le Fayet : | lundi, mercredi et vendredi |
| Le Bettex : | lundi et vendredi |
| Saint-Nicolas de Véroce : | mardi et samedi |

NAISSANCES

DÉCEMBRE 2009 :

06 : Hugo ALLALI
07 : Maïa, Ophélie JUILLELAT
28 : Tiare, Vanille VAIHO

JANVIER 2010 :

04 : Lynn BATARD
15 : Mansour EL AAMMARI
21 : Lucas Max CHAPELLAND
30 : Tess PAYOT
31 : Noa Patrice BARBE

FÉVRIER 2010 :

09 : Manon PESSARD COTTIN
15 : Alexa DRAGO
17 : Jade Aurélie Clémence DESCOMPS- BOSVIEL
28 : Ombeline Laëtitia Maxime PREVOST

MARS 2010 :

05 : Juline Maë GONCALVES RONCORONI
10 : Lia BERRUEX
10 : Jule DAYVE
17 : Malvina CHRÉTIEN

AVRIL 2010 :

16 : Baptiste Benoît GIGANT
21 : Gabriel GARNIER
23 : Hugo GIRARD
25 : Etini Tessa PAVARANI

MAI 2010 :

03 : Lenny Romain CARRIERE
03 : Lilian Alain Patrick GOBERT HECTOR
05 : Hélia BUTTIN
05 : Daniel Karl REDMOND
14 : Margot Manon Chloé BERTHIER
19 : Zian BERRUJEX
23 : Elyse Marie ROSSET

MARIAGES

JANVIER 2010 :

15 : Clément Marie Éric LAURAS
et Anne-Raphaëlle Armelle Jeanne BENQUET

FÉVRIER 2010 :

27 : Annick Florence JACQUET
et Philippe HUDRY-CLERGEON

MARS 2010 :

19 : Maria Valerievna KAYUKOVA
et Éric Henri CHETROWSKI

AVRIL 2010 :

10 : Blandine GOYON et Lucien Albert PÉLISSIER

MAI 2010 :

14 : Floriane Corinne Pierrette GRANDJACQUES
et William MBAKOP TCHOUHANE
17 : Françoise Bernadette DRAGON
et Marcel Edmond GUERS
21 : Jean-Baptiste Henri Lucien PERRUCHON
et Françoise Janine Roberte CAVAZZINI

DÉCÈS

OCTOBRE 2009 :

03 : Fiore ZAGO

DÉCEMBRE 2009 :

13 : France Juliette BLONDEL
20 : Rosanna Violetta PETITJEAN-GENAZ
née PERELLI
22 : Françoise Herminie BERTULETTI
23 : Éric Patrice François Alexis GONZALEZ
29 : Carmen SAGE-VALLIER

JANVIER 2010 :

09 : Jean Louis Jules CACHAT
13 : Willy Stanislas DEFORGE
17 : Philippe EYRARD
20 : Renée Marie PEILLEX

FÉVRIER 2010 :

1^{er} : Michel René PARCEVAUX
02 : Pascal Yves BABI
14 : Suzanne Marie Louise FOURQUET
née FORNAGE
19 : Henri Charles Alfred Edmond FAVREAU
24 : Julien Henri FERREZ
25 : Bernard Joseph Albert GOY

MARS 2010 :

06 : Marie Louise PETA née GOUDART
16 : René Charles BARBERAT
20 : Marcel François Victor MOULIN
26 : Albert Henri POLLIAND
26 : Germaine DEVOUASSOUX
née PISSARD-GIBOLLET
28 : Bernard GRANDJACQUES

AVRIL 2010 :

03 : Georges Christian BORDINI
18 : Abel BOURGEOIS

MAI 2010 :

04 : Odette Marie Thérèse MURE née FOUCAULT
09 : Jean Marie Constant BEAUMONT
16 : Fabienne LEPÈRE
16 : Frédéric Jean Pierre LE DORZE
19 : Maria VIEIRA FERNANDES
née DA MOTA GONCALVES
23 : Agnès Madeleine DODIN née LEFEBVRE
26 : Renée LEVITRE née DEPLANTE

FABIENNE LEPÈRE ET FRÉDÉRIC LE DORZE



Fabienne LEPÈRE, enfant du pays de 34 ans, et son compagnon, Frédéric LE DORZE, 36 ans, originaire de Bretagne, nous ont quittés le 16 mai 2010 à Saint-Jean-d'Aulp, renversés par un chauffard. Ils avaient l'avenir devant eux et devaient se marier cet été. Ce drame injuste et immérité a touché tous les Saint-Gervolains, qu'ils les aient connus ou non. Les élus et l'ensemble du personnel communal tiennent à témoigner à leurs familles tout leur soutien dans l'épreuve terrible qu'ils traversent. Les familles quant à elles souhaitent sincèrement remercier les personnes les ayant soutenues et les soutenant encore dans leur douleur.

BERNARD GRANDJACQUES



Aîné des sept enfants de François GRANDJACQUES, Bernard a eu une vie professionnelle, familiale et locale bien remplie. Menuisier chez MONTESSUIT, puis chez Michel

DEPRAZ-DEPLAND, il terminera sa carrière comme agent de maîtrise à l'usine de Chedde. Il a fait partie des jeunes qui ont été rappelés en Algérie en 1956. Papa de quatre filles, Colette, Nelly, Corinne et Valérie, il a mené de front une vie familiale comblée, des engagements associatifs divers auprès des anciens combattants ou des sports de glace et un fort investissement au service de la cité. Il est élu conseiller municipal en 1971 et 1977 dans la liste de Maurice MARTEL. En 1983, il devient Premier adjoint du nouveau Maire François BURNIER, puis il rejoint Georges HOTTEGINDRE comme adjoint aux travaux en 1989. Retiré de la vie publique depuis 1995, il se bat contre la maladie qui l'emporte en mars 2010, à 78 ans.

À Monique, son épouse qui a partagé sa vie, à ses quatre filles, nous envoyons toute notre affection.

Gabriel GRANDJACQUES

DÉPARTS À LA RETRAITE

Monsieur Maurice JOLY POTTUZ

Adjoint technique principal 2^e classe

Service : ramassage des ordures ménagères

Date d'entrée en fonction :

Du 15 juin 1971 au 28 février 1978 en tant que saisonnier

À compter du 1^{er} mars 1978 en tant qu'agent titulaire

Départ à la retraite : 8 juillet 2009

Monsieur Michel PERINET

Adjoint technique 2^e classe

Service : bâtiments

Date d'entrée en fonction :

Du 29 mai 2002 au 31 juillet 2006 en tant que saisonnier

À compter du 1^{er} août 2006 en tant qu'agent titulaire

Départ à la retraite : 1^{er} avril 2010

Prochaines réunions publiques

Lundi 9 août à 19h : réunion semestrielle d'information de Saint-Gervais – Espace Mont-Blanc

Mercredi 6 octobre à 19h : réunion de quartier secteur du Freney – Salle consulaire

Mercredi 10 novembre à 18h : réunion semestrielle d'information du Fayet – Salle Maurice Revenaz

Mercredi 1^{er} décembre à 19h : réunion de quartier secteur Cupelin, les Morets, Saint-Martin, la Cry

Lundi 13 décembre à 18h : réunion semestrielle d'information de Saint-Nicolas – Salle communale

Vidéoprotection

Par l'arrêté préfectoral n° 2009-3052 en date du 5 novembre 2009, la commune de Saint-Gervais est sous vidéo-protection pour garantir une meilleure sécurité à ses habitants, en particulier en ce qui concerne les dégradations de mobilier urbain, diverses décorations ainsi que le fleurissement.

Recevoir Projections chez vous

Si vous souhaitez recevoir Projections chez vous, merci de nous envoyer un email ou un courrier sur papier libre avec vos coordonnées.

Mairie : 50, avenue du Mont d'Arbois - 74170 Saint-Gervais. Mail : mairie.stgervais@wanadoo.fr